

Premier trimestre

Rapport trimestriel
pour la période close
le 31 mars 2024



Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés
n'ont pas été audités par les auditeurs externes de la Société.

Depuis plus de 30 ans, Innergex croit en un monde où l'abondance d'énergie renouvelable favorise des communautés plus saines et crée une prospérité partagée. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili, et est guidée par sa philosophie de développement durable qui vise un équilibre entre les personnes, notre planète et la prospérité. Son approche de création de valeur pour les actionnaires consiste à générer des flux de trésorerie par action constants et croissants et à présenter un attrayant rendement ajusté au risque. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous les symboles INE, INE.PR.A et INE.PR.C et ses débetures convertibles sous les symboles INE.DB.B et INE.DB.C.

DONNÉES CLÉS

Innergex évalue son rendement à l'aide d'indicateurs de rendement clés opérationnels et financiers. Innergex est d'avis que ces indicateurs offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, ainsi que sur sa solidité financière.

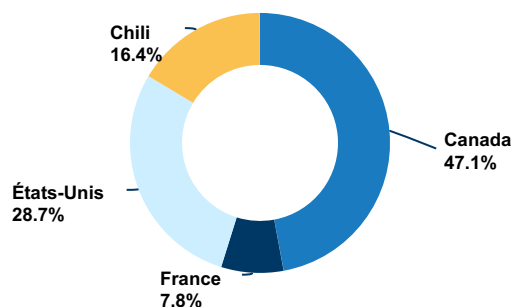
Ces indicateurs ne sont pas des mesures reconnues et n'ont pas de signification prescrite selon les IFRS et pourraient, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Indicateurs de rendement clés liés à la production	Indicateurs de rendement clés financiers
Comparaison de la production en mégawatts-heures (« MWh ») et en gigawatts-heures (« GWh ») par rapport à la production moyenne à long terme (« PMLT »)	Produits et crédits d'impôt sur la production et produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels
Production et production proportionnelle	BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel
	Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)
	Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action
	Ratio de distribution

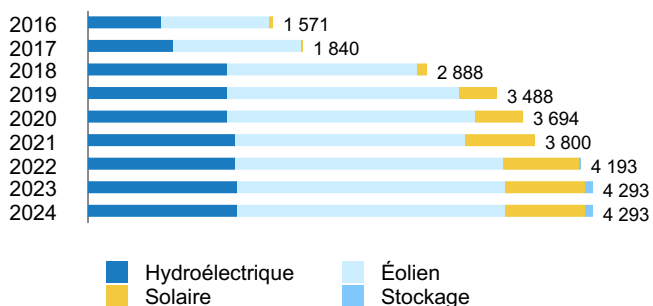
Indicateurs de rendement clés sur le plan de l'exploitation

Au 8 mai 2024, la Société comptait quatre secteurs géographiques et quatre technologies d'exploitation.

Puissance installée brute par pays



Puissance installée brute par source d'énergie (MW)



STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ

Innergex développe, acquiert, détient et exploite des installations de production d'énergie renouvelable et concentre ses activités dans la production d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire ainsi que dans les technologies de stockage d'énergie. L'objectif fondamental de la Société est de créer de la richesse en gérant de façon efficiente ses actifs d'énergie renouvelable de grande qualité et en poursuivant avec succès sa croissance.

Guidée par sa philosophie, qui vise un équilibre entre investir dans les personnes, prendre soin de notre planète et générer de la prospérité en partageant les retombées économiques avec les communautés locales et en créant de la valeur pour ses actionnaires, Innergex s'engage à produire de l'énergie à partir de sources renouvelables durables exclusivement et à fournir une capacité de stockage d'énergie. Innergex s'engage à développer, à acquérir, à détenir et à exploiter des installations d'énergie renouvelable exclusivement, qui génèrent des flux de trésorerie constants, offrent un rendement sur le capital investi attrayant et ajusté au risque et permettent la distribution d'un dividende durable.

Progression dans la réalisation du plan stratégique

La transition vers une économie neutre en carbone sera menée par le secteur de l'énergie renouvelable. Innergex est en bonne posture pour poursuivre sa croissance stratégique et participer à la protection du climat en poursuivant l'optimisation et la croissance de son portefeuille d'installations d'énergie renouvelable. Pour ce faire, la Société s'est fixé quatre objectifs stratégiques.

Croître responsablement

Concentrer notre croissance sur nos marchés actuels

Bâtir notre expertise

Devenir un expert dans le déploiement de technologies de stockage de l'énergie

Optimiser nos opérations

Valoriser l'expertise et l'innovation pour maximiser les rendements de nos actifs de grande qualité

Diversifier nos activités

Accroître la diversification de la composition des actifs de la Société au sein de ses marchés cibles existants

La Société tire profit de son expérience pour développer de nouveaux projets. Elle adopte et maîtrise de nouvelles technologies, principalement le stockage d'énergie, élargit sa clientèle au-delà des services publics traditionnels et déploie de nouveaux modèles d'affaires grâce auxquels elle offre plus de valeur pour les électrons produits ou stockés.

Innergex, qui produit de l'énergie renouvelable grâce à ses actifs de grande qualité depuis des dizaines d'années, a fait ses preuves. Ses installations d'énergie renouvelable sont exploitées par une équipe dévouée de professionnels chevronnés qui continueront à optimiser les opérations et à assurer un entretien de qualité. Dans un contexte où l'intérêt pour le développement des énergies renouvelables monte en flèche, Innergex continuera à rester fidèle à son approche qui lui assure depuis longtemps une croissance responsable et rentable. La Société est convaincue qu'entretenir et maintenir des relations en vue d'établir des partenariats à long terme avec les communautés autochtones et locales et d'autres parties prenantes lui ont permis de développer des projets d'énergie renouvelable uniques qui créent de la valeur.

PORTEFEUILLE D'ACTIFS

La Société détient des participations dans trois groupes de projets à différents stades, soit les installations en exploitation, les projets en développement et les projets potentiels.

Au 8 mai 2024, la Société possède et exploite 87 installations en exploitation commerciale (les « installations en exploitation »). Mises en service entre 1986 et octobre 2023, ces installations ont un âge moyen pondéré d'environ 10,9 années.

Les installations en exploitation vendent principalement l'électricité produite aux termes de contrats d'achat d'électricité à long terme, des contrats de couvertures du prix de l'électricité¹ ou des contrats industriels à court et long terme (chacun, un « CAÉ ») à des sociétés de services publics ou d'autres contreparties solvables ou sur le marché libre. La durée moyenne pondérée restante des CAÉ est de 12,0 années (pondération moyenne fondée sur la production moyenne à long terme brute).

Pour la plupart des installations en exploitation au Canada et en France, les CAÉ comprennent un prix de base et, dans certains cas, une clause de rajustement du prix selon le mois, le jour ou l'heure de livraison. L'électricité produite par la plupart des installations en exploitation aux États-Unis est vendue par l'entremise d'un CAÉ ou sur le marché libre en utilisant surtout des couvertures du prix de l'électricité financières ou matérielles. Au Chili, les installations en exploitation vendent l'électricité produite au moyen de CAÉ à des sociétés de distribution d'électricité et à des clients industriels, ou sur le marché libre. Veuillez vous reporter à la section « Environnement commercial - Inflation » du présent rapport de gestion pour obtenir une analyse sur l'inflation.

La Société détient également des participations dans des projets en développement, qui sont soit en phase avancée de développement, soit en cours de construction (les « projets en développement »).

1. Un contrat de couverture du prix de l'électricité est réputé être un CAÉ, qu'il soit assujéti à la comptabilité de couverture ou comptabilisé comme un dérivé financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau ci-après présente les installations en exploitation et les projets en développement au 8 mai 2024.

	Nombre d'installations ¹		Puissance installée brute ² (MW)		Puissance installée nette ³ (MW)	
	Installations en exploitation	Projets en développement	Installations en exploitation	Projets en développement	Installations en exploitation	Projets en développement
HYDRO-ÉLECTRIQUE						
Canada	34	—	1 027	—	717	—
États-Unis	3	—	70	—	40	—
Chili	4	2	170	112	166	85
Total partiel	41	2	1 267	112	923	85
ÉOLIEN						
Canada	8	3	908	502	714	215
France	16	5	324	77	227	40
États-Unis	8	1	714	330	714	330
Chili	3	—	332	—	332	—
Total partiel	35	9	2 278	909	1 987	585
SOLAIRE						
Canada	4	—	87	—	87	—
États-Unis	2	2	450	230	450	230
Chili	3	—	153 ⁴	—	153 ⁴	—
Total partiel	9	2	689	230	690	230
STOCKAGE						
États-Unis	—	—	—	30 ⁵	—	30 ⁵
France	1	—	9	—	6	—
Chili	1	1	50 ⁷	35 ⁶	50 ⁷	35 ⁶
Total partiel	2	1	59	65	56	65
Total	87	14	4 293	1 316	3 655	965

1. Le nombre d'installations en exploitation comprend toutes les installations détenues et exploitées par la Société, y compris les filiales non entièrement détenues, les coentreprises et les entreprises associées.

2. La puissance installée brute représente la puissance totale de toutes les installations en exploitation d'Innergex, y compris les filiales non entièrement détenues et les coentreprises et entreprises associées.

3. La puissance installée nette représente la quote-part de la puissance totale attribuable à Innergex en fonction de sa participation dans chacune des installations.

4. La capacité liée au stockage d'eau chaude de la centrale thermosolaire Pampa Elvira (capacité de stockage de 150 MWh).

5. Capacité de stockage par batteries liée aux projets solaires Hale Kuawehi de 30 MW/120 MWh (4 heures).

6. Capacité de stockage par batteries du projet San Andrés de 35 MW/175 MWh (5 heures).

7. Capacité de stockage par batteries du projet Salvador de 50 MW/250 MWh (5 heures).

Pour obtenir plus d'information sur les projets potentiels de la Société, se reporter à la section « Projets potentiels » du rapport de gestion.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la situation financière d'Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») pour la période de trois mois close le 31 mars 2024. Il tient compte de tous les événements importants jusqu'au 8 mai 2024, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes annexes pour la période de trois mois close le 31 mars 2024.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités joints au présent rapport de gestion et les notes annexes pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, ainsi que les données comparables de 2023, ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour plus d'information.

Tous les montants en dollars dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Certains montants inclus dans ce rapport de gestion ont été arrondis pour en faciliter la lecture. Les montants arrondis peuvent avoir une incidence sur certains calculs.

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). Se reporter à la section « Information prospective » pour plus d'information.

Des renseignements supplémentaires concernant Innergex, notamment sa Notice annuelle, sont accessibles par l'entremise du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedarplus.ca ou sur le site Web de la Société à l'adresse innergex.com. L'information publiée sur le site Web de la Société ou qui peut être accessible par ce site Web ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi aux présentes.

TABLE DES MATIÈRES

1- Faits saillants	6	4- Capital et liquidités	22
Premier trimestre de 2024 – Initiatives de croissance	6	Structure du capital	22
Premier trimestre de 2024 – Information choisie	7	Financement par participation au partage fiscal	23
Premier trimestre de 2024 – Performance d'exploitation	8	Situation financière	24
Premier trimestre de 2024 – Capital et ressources	9	Flux de trésorerie	26
Événements postérieurs	9	Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution	28
2- Aperçu des activités	10	Information sur le capital-actions	30
Environnement commercial	10	Dividendes	31
Projets potentiels	11	5- Mesures non conformes aux IFRS	32
Activités de développement	12	6- Renseignements complémentaires consolidés	36
Activités de construction	13	Secteurs géographiques - Produits	36
Installations en exploitation	14	Secteurs géographiques - Actifs non courants	36
3- Performance financière et résultats d'exploitation	15	Information financière trimestrielle historique	37
Secteur de la production hydroélectrique	16	7- Méthodes comptables et contrôles internes	38
Secteur de la production éolienne	17	Méthodes comptables significatives	38
Secteur de la production solaire	18	Contrôles internes	38
Bénéfice net (perte nette)	19	8- Information prospective	39
Perte nette ajustée	20		
Participations ne donnant pas le contrôle	21		

1- FAITS SAILLANTS | Premier trimestre de 2024 – Initiatives de croissance

Le 26 janvier 2024, le Conseil des Innus de Pessamit, Innergex et la Municipalité régionale de comté de Manicouagan (la « MRC de Manicouagan ») ont annoncé que leur projet éolien Manicouagan de 300 MW avait été sélectionné dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec. Sa mise en service commerciale est prévue pour 2029, et le contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) devrait être signé au cours du deuxième trimestre de 2024 et est structuré comme un contrat de prise obligatoire de l'énergie de 30 ans, indexé selon un pourcentage prédéfini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »).

Le 26 janvier 2024, Innergex, la Municipalité régionale de comté de Lotbinière (la « MRC de Lotbinière ») et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak ont annoncé que leur projet éolien Lotbinière Ndakina de 100 MW avait été retenu dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec. Sa mise en service commerciale est prévue pour la fin 2028 et le contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) a été signé le 15 avril 2024 et est structuré comme un contrat de prise obligatoire de l'énergie de 30 ans, indexé selon un pourcentage prédéfini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »).

Le 21 février 2024, Innergex a annoncé que son conseil d'administration a approuvé une mise à jour de sa stratégie de répartition du capital, en particulier en ce qui concerne son dividende, afin de soutenir ses objectifs de croissance à long terme. Le changement a commencé avec le paiement du dividende le 15 avril 2024 aux actionnaires inscrits le 28 mars 2024. La stratégie de répartition du capital mise à jour, qui recalibre le dividende et introduit une nouvelle fourchette cible pour le ratio de distribution, permettra d'accorder la priorité à un modèle autofinancé, accroîtra la souplesse financière et favorisera des investissements de croissance supplémentaires dans de nouveaux projets. Grâce à sa nouvelle fourchette cible pour le ratio de distribution, soit de 30 % à 50 % des flux de trésorerie disponibles¹, et à son dividende annuel révisé de 0,36 \$ par action ordinaire pour 2024, Innergex s'attend à dégager environ 75 M\$ par année pour soutenir ses ambitions de croissance.

Le 1er mars 2024, Innergex a remporté 350 GWh par année dans le cadre du dernier appel d'offres de Codelco au Chili. Selon les modalités du contrat, Innergex fournira à Codelco (S&P : BBB+) de l'énergie propre produite par son portefeuille d'actifs de 2026 à 2040.

Le 21 mars 2024, Innergex a présenté une mise à jour de son régime de réinvestissement des dividendes (le « régime »), en vertu duquel la Société a le pouvoir d'acheter des actions ordinaires supplémentaires sur le marché libre ou d'émettre de nouvelles actions. Pour le dividende du 15 avril 2024 et pour les dividendes futurs déclarés jusqu'à nouvel ordre, la Société a indiqué qu'elle achètera des actions ordinaires sur le marché secondaire au prix moyen (déduction faite des commissions de courtage, des frais et des frais de service) par action ordinaire payé par l'agent pour toutes les actions ordinaires acquises à l'égard d'une période d'investissement, soit le prix d'achat du marché (tel que défini dans le régime).

1. Cette mesure n'est pas une mesure reconnue par les IFRS; elle peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour obtenir plus d'information sur le calcul et une explication, se reporter à la section 4 « CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » du présent rapport de gestion.

1- FAITS SAILLANTS | Premier trimestre de 2024 – Information choisie

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
RÉSULTATS D'EXPLOITATION		
Production (MWh)	2 522 980	2 312 655
Produits et crédits d'impôt sur la production	242 535	218 328
Résultat d'exploitation	63 019	62 969
BAlIA ajusté ¹	164 734	145 100
Perte nette	(37 659)	(13 036)
Perte nette ajustée ¹	(20 233)	(12 029)

PROPORTIONNEL		
Production proportionnelle (MWh)	2 586 369	2 359 970
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ¹	252 000	224 455
BAlIA ajusté proportionnel ¹	170 685	148 443

ACTIONS ORDINAIRES		
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	18 339	36 749
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A	689	689
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série C	719	719
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	203 528	203 564

	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	325 580	398 690
Flux de trésorerie disponibles ^{1,2}	241 787	135 686
Flux de trésorerie disponibles par action ^{1,2}	1,19	0,67
Ratio de distribution ^{1,2}	53 %	108 %

	Aux	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
SITUATION FINANCIÈRE		
Total de l'actif	9 039 574	8 939 826
Total du passif	7 860 863	7 734 498
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	1 067 065	1 086 883
Participations ne donnant pas le contrôle	111 646	118 445

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.
2. Pour obtenir plus d'information sur le calcul et une explication, se reporter à la section 4 « CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » du présent rapport de gestion.

1- FAITS SAILLANTS | Premier trimestre de 2024 – Performance d'exploitation

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les **produits et crédits d'impôt sur la production** ont augmenté de 11 % pour s'établir à 242,5 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement de la production des centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique, l'augmentation de la production des centrales hydroélectriques au Chili, le régime éolien supérieur des parcs éoliens au Québec, l'acquisition de Sault Ste. Marie le 9 mars 2023 ainsi que la mise en service de l'installation de stockage d'énergie par batteries Salvador en octobre 2023. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des prix au comptant des centrales hydroélectriques au Chili ainsi que les régimes éoliens plus faibles des parcs éoliens aux États-Unis et en France. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels¹ se sont établis à 252,0 M\$, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les **charges d'exploitation, frais généraux et administratifs et charges liées aux projets potentiels** ont augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier pour se chiffrer à 81,8 M\$. La hausse des charges s'explique essentiellement par la hausse des redevances et de l'impôt sur la production en raison de l'accroissement de la production en Colombie-Britannique, la hausse des frais liés aux droits de transport aux parcs solaires du Chili et l'acquisition de Sault Ste. Marie le 9 mars 2023. Cette augmentation a été partiellement compensée par la baisse de l'impôt sur le revenu en France.

L'augmentation du profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité est surtout attribuable à la baisse des prix de l'électricité du marché réalisés relativement à la couverture du prix de l'électricité du parc solaire Phoebe au Texas.

En raison des facteurs susmentionnés, le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 164,7 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, en hausse de 14 %, et le BAIIA ajusté proportionnel¹ a atteint 170,7 M\$, en hausse de 15 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Innergex a comptabilisé une perte nette de 37,7 M\$ (perte nette par action de base et diluée de 0,21 \$) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à une perte nette de 13,0 M\$ (perte nette par action de base et diluée, de 0,08 \$) pour la période correspondante de 2023. L'augmentation de la perte nette est essentiellement attribuable à la hausse des amortissements découlant surtout des acquisitions et des activités de mise en service, de même qu'à la variation de la juste valeur des instruments financiers liée à la couverture du prix de l'électricité de Phoebe en raison d'une hausse des prix de l'électricité prévus. Ces éléments ont été compensés en partie par la performance d'exploitation dont il a été question précédemment.

¹ Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

1- FAITS SAILLANTS | Premier trimestre de 2024 – Capital et ressources

L'augmentation du total des actifs comparativement au 31 décembre 2023 est en grande partie attribuable aux activités de construction du projet solaire et de stockage d'énergie par batteries Hale Kuawehi, du projet éolien Boswell Springs et du projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés ainsi qu'à l'augmentation de la juste valeur des instruments financiers dérivés. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les amortissements.

L'augmentation du total des passifs par rapport au 31 décembre 2023 découle essentiellement de la hausse des prêts et emprunts à long terme attribuable aux prélèvements nets effectués pour la construction du projet solaire et de stockage d'énergie par batteries Hale Kuawehi, du projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés et du projet éolien Boswell Springs. L'augmentation s'explique également par la variation de la juste valeur des instruments financiers, attribuable surtout à la couverture du prix de l'électricité de Phoebe. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les remboursements prévus de capital sur les prêts et emprunts à long terme.

La diminution des capitaux propres en regard du 31 décembre 2023 est principalement attribuable aux dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées et aux distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, facteurs compensés en partie par le total du résultat global.

La hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 s'explique essentiellement par la performance d'exploitation respective des secteurs de la production hydroélectrique, éolienne et solaire dont il est question précédemment et par la baisse des charges financières payées attribuable au calendrier de versement des intérêts pour certaines dettes de projet et dettes de la Société. En outre, pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie disponibles¹ ont été favorablement influencés par le profit réalisé sur la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'Innergex en France, des acquisitions d'Aela et de Sault Ste. Marie, ainsi que par l'accroissement de la production des centrales hydroélectriques de la Colombie-Britannique. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des prix au comptant des centrales hydroélectriques au Chili et par une augmentation des remboursements de capital et des versements d'intérêts attribuables aux acquisitions et aux activités de construction.

1- FAITS SAILLANTS | Événements postérieurs

Le 15 avril 2024, Innergex, la MRC de Lotbinière et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak ont signé un CAÉ de 30 ans avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) pour l'électricité qui sera produite par le projet éolien communautaire Lotbinière Ndakina de 100 MW.

¹ Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

2- APERÇU DES ACTIVITÉS | Environnement commercial

Caractère saisonnier des activités

La Société vise à maintenir un portefeuille d'actifs diversifié tant sur le plan géographique que sur celui des sources d'énergie, afin d'atténuer les variations saisonnières et de production. La quantité d'électricité produite par les installations en exploitation de la Société est habituellement tributaire des débits d'eau, des régimes de vent et de l'ensoleillement. Des ressources moindres que prévu pour n'importe quel trimestre donné pourraient avoir une incidence sur les produits de la Société et sur sa rentabilité.

Heureusement, compte tenu de la nature complémentaire de la production d'énergie hydroélectrique, éolienne et solaire, les variations saisonnières sont atténuées, comme l'illustre le tableau suivant :

En GWh et %	PMLT consolidée et saisonnalité trimestrielle ¹								
	T1		T2		T3		T4		Total
HYDROÉLECTRIQUE	512	14 %	1 242	33 %	1 171	31 %	804	22 %	3 729
ÉOLIEN	1 784	28 %	1 554	24 %	1 342	21 %	1 743	27 %	6 423
SOLAIRE	335	21 %	460	29 %	461	30 %	313	20 %	1 569
Total	2 631	22 %	3 256	28 %	2 974	26 %	2 860	24 %	11 721

1. La production moyenne à long terme consolidée correspond à la PMLT annualisée pour les installations en exploitation au 8 mai 2024. La PMLT est présentée conformément aux règles comptables de constatation des produits aux termes des IFRS et exclut la production des installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La comparaison de la production par rapport à la PMLT représente un indicateur de rendement clé pour la Société. Se reporter à la section « Données clés » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Inflation

Les installations en exploitation de la Société ont fait preuve de résilience face à l'inflation, car la plupart de ses CAÉ à long terme comportent des clauses d'indexation partielle ou complète qui prévoient un ajustement annuel des effets de l'inflation. Ainsi, les pressions exercées par l'inflation sur les charges d'exploitation, frais généraux et frais d'administration de la Société sont absorbées par des produits plus élevés.

Taux d'intérêt

Les fluctuations des taux d'intérêt constituent une préoccupation particulièrement importante dans un secteur qui exige beaucoup d'investissements comme celui de l'énergie électrique. La Société a généralement recours dans une forte proportion à des prêts et emprunts à long terme pour financer les besoins en capital de ses installations. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt principalement par le biais des prêts et emprunts à long terme à taux variable. Elle atténue ce risque en concluant des accords de financement à taux fixe ou des accords de swap de taux d'intérêt en même temps qu'elle conclut des facilités d'emprunt à taux variable, habituellement assortis de périodes nominales et d'amortissement similaires. Au 31 mars 2024, compte tenu du financement de la construction du projet éolien Boswell Springs, qui fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt différé, environ 5,1 % du total des prêts et emprunts à long terme de la Société était exposé aux fluctuations des taux d'intérêt. Les prêts et emprunts à long terme de la Société ont une échéance moyenne pondérée de 12,4 ans, de sorte que les fluctuations à court terme des taux d'intérêt ont une incidence limitée sur les flux de trésorerie futurs de la Société.

2- APERÇU DES ACTIVITÉS | Projets potentiels

Innergex détient des participations dans de nombreux projets potentiels qui sont à différents stades de développement. Pour certains projets, des droits de propriété foncière ont été obtenus, une demande exploratoire d'obtention de permis a été déposée ou une proposition a été soumise ou pourrait être soumise aux termes d'un appel d'offres (collectivement, les « projets potentiels »). La liste de projets potentiels est revue trimestriellement afin d'y ajouter des projets ou d'en retrancher, selon la possibilité d'avancement qu'ils présentent. Les projets potentiels sont classés en différents stades en fonction des éléments ci-dessous. Il n'y a aucune certitude que l'un ou l'autre des projets potentiels sera réalisé.

Afin de déterminer le stade de chaque projet potentiel, leur progression est évaluée en fonction de leur statut de développement qui conduit à l'obtention d'un ordre de démarrage final pour la construction, combinée à un facteur de probabilité de réussite que le projet atteigne la mise en service commerciale. Les projets potentiels sont répartis en trois stades différents, à savoir le stade préliminaire, le stade intermédiaire et le stade avancé.

Stade préliminaire	Les projets potentiels de cette catégorie présentent un statut de développement FAIBLE combiné à un facteur de probabilité de réussite INDÉTERMINÉ ; ou un statut de développement MOYEN combiné à un facteur de probabilité de réussite INDÉTERMINÉ .
Stade intermédiaire	Les projets potentiels de cette catégorie présentent un statut de développement MOYEN combiné à un facteur de probabilité de réussite MOYEN ; ou un statut de développement ÉLEVÉ combiné à un facteur de probabilité de réussite MOYEN .
Stade avancé	Les projets potentiels de cette catégorie présentent un statut de développement ÉLEVÉ combiné à un facteur de probabilité de réussite ÉLEVÉ ; ou un statut de développement MOYEN combiné à un facteur de probabilité de réussite ÉLEVÉ .

	Stade préliminaire		Stade intermédiaire		Stade avancé		Puissance totale ¹ (en MW)	Nombre total de projets
	Puissance ¹ (en MW)	Nombre de projets	Puissance ¹ (en MW)	Nombre de projets	Puissance ¹ (en MW)	Nombre de projets		
CANADA								
Hydroélectrique	497	15	—	—	—	—	497	15
Solaire	480	6	—	—	—	—	480	6
Éolien	3 431	15	2 750	8	—	—	6 181	23
Stockage	100	1	—	—	—	—	100	1
Total partiel	4 508	37	2 750	8	—	—	7 258	45
ÉTATS-UNIS								
Solaire	290	2	359	2	565	3	1 214	7
Éolien	—	—	400	1	—	—	400	1
Hydrogène vert ²	5	1	—	—	—	—	5	1
Total partiel	295	3	759	3	565	3	1 619	9
FRANCE								
Solaire	—	—	86	6	86	1	172	7
Éolien	21	1	147	7	134	7	302	15
Stockage	19	1	—	—	—	—	19	1
Total partiel	40	2	233	13	220	8	493	23
CHILI								
Hydroélectrique	—	—	—	—	154	1	154	1
Solaire	32	1	—	—	—	—	32	1
Éolien	236	1	—	—	—	—	236	1
Stockage	—	—	120	3	—	—	120	3
Total partiel	268	2	120	3	154	1	542	6
Total	5 111	44	3 862	27	939	12	9 912	83
Variation par rapport au quatrième trimestre de 2023	+184	-5	+256	+9	-599	-6	-159	-2

1. Seule la puissance installée brute des projets potentiels est fournie étant donné que la puissance nette n'est pas encore définie à cette étape-ci.
2. Dans ce tableau, l'électrolyseur a été affecté aux États-Unis jusqu'à ce que de nouveaux progrès soient réalisés. La production est estimée à 800 000 kg par année, ce qui correspond à environ 5 MW selon les hypothèses actuelles.

Depuis le quatrième trimestre de 2023, deux projets au Canada sont passés au stade de développement et deux nouveaux projets ont été ajoutés, pour une diminution nette de 40 MW. Aux États-Unis, deux projets ont été abandonnés, pour une diminution nette de 135 MW. En France, deux projets sont passés au stade de développement, deux nouveaux projets ont été ajoutés et deux projets ont été abandonnés, pour une diminution nette de 54 MW. Au Chili, deux nouveaux projets ont été ajoutés, pour une augmentation nette de 70 MW. Au total, des projets potentiels d'une puissance nette de 159 MW ont été retirés au cours du trimestre en raison surtout des projets qui sont passés au stade de développement.

2- APERÇU DES ACTIVITÉS | Activités de développement

Innergex détient un portefeuille de projets au stade de développement d'une puissance installée brute d'environ 881,9 MW. Le tableau ci-après présente leur statut à la date du présent rapport de gestion.

Nom (emplacement)	Type	Puissance installée brute (MW)	Durée du CAÉ (années)	Date prévue de mise en service
Rucacura (Chili)	Hydroélectrique	3,0	— 1	2025
Auxy Bois Régnier (France)	Éolien	29,4	20	2025
Mesgi'g Ugju's'n 2 (Canada)	Éolien	102,2	30	2026
Palomino (Ohio, É.-U.)	Solaire	200,0	—	2027
Pointe à Neveu (France)	Éolien	16,8	20	2027
Oratorio (Auzouer) (France)	Éolien	8,0	20	2027
Montjean 2 (France)	Éolien	13,5	20	2028
Frontera (Chili)	Hydroélectrique	109,0	— 1	2028
Lotbinière Ndakina (Canada)	Éolien	100,0	30	2028
Manicouagan (Canada)	Éolien	300,0	30	2029
Puissance installée brute totale des activités de développement (MW)		881,9		

1. L'électricité sera vendue sur le marché libre ou par l'entremise de CAÉ qui n'ont pas encore été conclus.

Le statut des projets suivants a été mis à jour depuis le trimestre précédent :

Rucacura

- Un protocole d'entente est en cours avec l'entrepreneur potentiel.

Auxy Bois Régnier

- Les études géotechniques ont été terminées au quatrième trimestre de 2023, et les rapports d'étude ont été reçus au premier trimestre de 2024.

Mesgi'g Ugju's'n 2 (« MU2 »)

- Les audiences publiques du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement se sont tenues en mars 2024.
- Le protocole d'entente a été signé au premier trimestre de 2024 avec le fabricant d'équipement d'origine.
- L'entente d'interconnexion provisoire a été signée.
- Des discussions sont en cours avec le preneur concernant le programme fédéral de crédits d'impôt à l'investissement.

Palomino

- Des discussions commerciales sont en cours avec divers preneurs intéressés.
- Les études de faisabilité et d'impact sur le réseau sont terminées; les résultats de l'étude sur les installations et le projet de contrat d'interconnexion pour grands producteurs de PJM et d'AEP sont attendus d'ici le troisième trimestre de 2024.
- Une entente d'ordre de démarrage limité a été conclue pour l'acquisition des disjoncteurs à haute tension et du transformateur principal.

Pointe à Neveu

- L'autorisation environnementale a été reçue au premier trimestre de 2024.

Oratorio (Auzouer)

- L'autorisation préfectorale a été reçue le 19 février 2024.
- La procédure d'interconnexion est en cours.

Montjean 2

- Le recalibrage du cadastre a été effectué par un géomètre.
- Les plans de construction du parc éolien ont été mis à jour en fonction des spécifications techniques requises.
- Les travaux pour l'obtention des terrains se poursuivent.
- Le choix de la solution d'interconnexion est en cours et la réservation de la puissance a été demandée.

Frontera

- Le processus d'octroi de permis pour le point de connexion de la ligne de transport est en cours. Le propriétaire de la sous-station d'électricité effectue toutes les études techniques.
- Les documents nécessaires à l'obtention des permis de construction auprès de l'administration locale sont en cours de préparation.

Lotbinière Ndakina

- Le CAÉ a été signé le 12 avril 2024.
- Un relevé de terrain est en cours de préparation en vue de la soumission de notre étude d'impact environnemental prévue au premier trimestre de 2025.
- Notre plan d'intégration locale a été mis en œuvre afin de promouvoir les avantages du projet pour la communauté d'accueil.

Manicouagan

- Le CAÉ devrait être signé au cours du deuxième trimestre de 2024.
- Notre plan d'intégration locale a été mis en œuvre afin de promouvoir les avantages du projet pour la communauté d'accueil.

2- APERÇU DES ACTIVITÉS | Activités de construction

Le tableau ci-après présente les projets qui sont en cours de construction à la date du présent rapport de gestion.

Nom (emplacement)	Type	Participation (%)	Puissance installée brute (MW)	PMLT brute estimée ¹ (GWh)	Durée du CAÉ (années)	Date prévue de mise en service
Stockage d'énergie par batteries San Andrés (Chili)	Stockage	100	35,0 ⁴	—	—	2024
Lazenay (France)	Éolien	25	9,0	27,8	20	2024
Hale Kuawehi (Hawaii, É.-U.)	Solaire	100	30,0	87,4	25 ³	2024
	Stockage		30,0 ²			
Boswell Springs (Wyoming, É.-U.)	Éolien	100	329,8	1 262,0	30	2024
Puissance installée brute totale des activités de construction (MW)			433,8			

1. Ces renseignements visent à informer les lecteurs au sujet de l'incidence potentielle des projets sur les résultats de la Société. Les résultats réels peuvent être différents. Ces estimations sont à jour en date du présent rapport de gestion.
2. Capacité de stockage par batteries de 30 MW/120 MWh (4 heures).
3. Le CAÉ représente un paiement de capacité forfaitaire fixe au titre de la disponibilité de l'énergie répartissable.
4. Capacité de stockage par batteries de 35 MW/175 MWh (5 heures).

Le statut des projets suivants a été mis à jour :

Stockage d'énergie par batteries San Andrés

- L'interconnexion est achevée.
- Les essais du système d'information en temps réel avec le coordonnateur électrique national sont en cours.
- La distribution réelle d'électricité est en cours et les tests de fonctionnement quotidien se poursuivent.
- La mise en service commerciale du projet est prévue pour le deuxième trimestre de 2024.

Lazenay

- Les travaux des installations connexes sont pratiquement achevés.
- Les premières livraisons des composantes des éoliennes sont en cours depuis la fin du premier trimestre de 2024.
- Les travaux de mise en service devraient être achevés en juillet.
- La mise en service commerciale du projet est prévue au quatrième trimestre de 2024.

Hale Kuawehi

- Les principales livraisons sont terminées.
- L'installation des principales composantes est prévue au troisième trimestre de 2024.
- La mise en service commerciale du projet est prévue au quatrième trimestre de 2024.

Boswell Springs

- La livraison des éoliennes ainsi que leur installation commencera au cours du deuxième trimestre de 2024.
- La mise en service commerciale du projet est prévue pour le quatrième trimestre de 2024.

2- APERÇU DES ACTIVITÉS | Installations en exploitation

Secteur énergétique	Emplacement	Période de trois mois close le 31 mars 2024		Période de trois mois close le 31 mars 2023	
		Production (MWh)	Production en % de la PMLT	Production (MWh)	Production en % de la PMLT
HYDRO-ÉLECTRIQUE	Québec	134 955	109 %	131 827	106 %
	Ontario	23 666	97 %	23 604	97 %
	Colombie-Britannique	303 471	162 %	105 528	49 %
	États-Unis	116 259	116 %	118 506	118 %
	Chili	73 427	93 %	59 801	79 %
	Total partiel	651 779	127 %	439 266	82 %
ÉOLIEN	Québec	640 492	92 %	519 748	75 %
	France	211 173	97 %	239 022	103 %
	États-Unis	618 700	94 %	721 756	110 %
	Chili	147 533	70 %	157 347	74 %
	Total partiel	1 617 897	91 %	1 637 873	91 %
SOLAIRE	Ontario ²	21 583	110 %	12 540	94 %
	États-Unis	165 557	76 %	149 296	67 %
	Chili	66 163	67 %	73 680	73 %
	Total partiel	253 303	76 %	235 516	70 %
PRODUCTION TOTALE¹		2 522 980	96 %	2 312 655	87 %
Quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex		63 389	116 %	47 315	98 %
PRODUCTION PROPORTIONNELLE¹		2 586 369	96 %	2 359 970	87 %

1. Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société et, afin d'assurer la cohérence, leur production d'électricité a été exclue de la production et incluse dans la production proportionnelle.

2. L'acquisition de Sault Ste. Marie a été conclue le 9 mars 2023.

La **production** pour la période de trois mois close le 31 mars 2024 s'est établie à 96 % de la PMLT. Ce résultat s'explique principalement par des régimes éoliens inférieurs à la moyenne dans les parcs de toutes les régions ainsi que par l'ensoleillement moindre et la réduction économique au parc solaire Phoebe au Texas et aux parcs solaires Salvador et San Andrés au Chili. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les débits d'eau plus élevés des centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique et au Québec et des centrales Curtis Palmer. La quote-part de la production des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex s'est établie à 116 % de la PMLT, ce qui s'est traduit par une production proportionnelle représentant 96 % de la PMLT.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2024	2023	Variation	
Produits	222 422	197 399	25 023	13 %
Crédits d'impôt sur la production	20 113	20 929	(816)	(4)%
Produits et crédits d'impôt sur la production	242 535	218 328	24 207	11 %
Charges d'exploitation	56 399	51 246	5 153	10 %
Frais généraux et administratifs	15 643	19 709	(4 066)	(21)%
Charges liées aux projets potentiels	9 805	4 498	5 307	118 %
Mise en œuvre de la solution d'ERP	2 511	2 569	(58)	(2)%
Amortissements	95 158	77 337	17 821	23 %
Résultat d'exploitation	63 019	62 969	50	— %
Charges financières	84 849	84 802	47	— %
Autres produits, montant net	(219)	(440)	221	50 %
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	2 889	4 673	(1 784)	(38)%
Variation de la juste valeur des instruments financiers	15 511	(1 881)	17 392	925 %
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(2 352)	(11 149)	8 797	79 %
Perte nette	(37 659)	(13 036)	(24 623)	(189)%
Perte nette attribuable aux :				
Propriétaires de la société mère	(41 425)	(14 336)	(27 089)	(189)%
Participations ne donnant pas le contrôle	3 766	1 300	2 466	190 %
	(37 659)	(13 036)	(24 623)	(189)%
Perte nette par action attribuable aux propriétaires, de base (\$)	(0,21)	(0,08)		
Perte nette par action attribuable aux propriétaires, diluée (\$)	(0,21)	(0,08)		

1. Certaines installations sont traitées comme des coentreprises et des entreprises associées et sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence; leurs produits ne sont pas inclus dans les produits consolidés de la Société.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION | Secteur de la production hydroélectrique

Secteur de la production hydroélectrique	Périodes de trois mois closes les 31 mars		
	2024	2023	Variation
Production (MWh)	651 779	439 266	48 %
PMLT (MWh)	514 490	538 420	(4) %
PMLT (%)	127 %	82 %	48 %
Produits	74 873	58 829	27 %
Charges d'exploitation et frais généraux et administratifs	21 839	18 093	21 %
BAIIA ajusté ¹	53 034	40 736	30 %
PROPORTIONNEL			
Production proportionnelle (MWh)	687 592	454 750	51 %
PMLT proportionnelle (%)	128 %	82 %	51 %
Produits proportionnels ¹	80 043	60 461	32 %
BAIIA ajusté proportionnel ¹	55 881	40 481	38 %

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, l'augmentation de 27 % des produits du secteur de la production hydroélectrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse de la production des centrales de la Colombie-Britannique et du Chili. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des prix au comptant des centrales au Chili. L'augmentation de 21 % des charges d'exploitation et frais généraux et administratifs s'explique essentiellement par la hausse des redevances et de l'impôt sur la production du fait de l'accroissement de la production en Colombie-Britannique. Par conséquent, le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 30 % pour s'établir à 53,0 M\$.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, l'augmentation de 32 % des produits proportionnels¹ du secteur de la production hydroélectrique est attribuable essentiellement à la hausse des produits consolidés et des produits des coentreprises et des entreprises associées, qui découle du fait que la centrale Innavik fournit maintenant de l'électricité au village d'Inukjuak et de la hausse de la production des centrales en Colombie-Britannique. Les coentreprises et les entreprises associées n'ont pas eu d'incidence importante sur les charges d'exploitation et frais généraux et administratifs par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Par conséquent, le BAIIA ajusté proportionnel¹ a augmenté de 38 % pour s'établir à 55,9 M\$.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION | Secteur de la production éolienne

Secteur de la production éolienne	Périodes de trois mois closes les 31 mars		
	2024	2023	Variation
Production (MWh)	1 617 897	1 637 873	(1) %
PMLT (MWh)	1 781 924	1 796 898	(1) %
PMLT (%)	91 %	91 %	— %
Produits et crédits d'impôt sur la production	146 022	143 587	2 %
Charges d'exploitation et frais généraux et administratifs	28 346	30 106	(6) %
BAIIA ajusté ¹	117 676	113 481	4 %
PROPORTIONNEL			
Production proportionnelle (MWh)	1 645 473	1 669 704	(1) %
PMLT proportionnelle (%)	91 %	91 %	— %
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ¹	150 317	148 082	2 %
BAIIA ajusté proportionnel ¹	120 780	117 079	3 %

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les produits et crédits d'impôt sur la production du secteur de la production éolienne ont augmenté de 2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'accroissement de la production des parcs éoliens au Québec et la hausse des prix pour les parcs éoliens au Chili et aux États-Unis. Cette hausse a été compensée en partie par la baisse de la production des parcs éoliens de la France et des États-Unis. La diminution de 6 % des charges d'exploitation et frais généraux et administratifs s'explique essentiellement par l'incidence de la baisse de l'impôt sur le revenu en France et par le plus faible nombre de réparations majeures dans les parcs éoliens du Québec. Par conséquent, le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 4 % pour s'établir à 117,7 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, l'augmentation de 2 % des produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels¹ est attribuable essentiellement à la hausse des produits consolidés, laquelle a été légèrement touchée par les produits des coentreprises et des entreprises associées, qui ont diminué par rapport à ceux de la même période de l'an dernier du fait de la baisse de la production. Les coentreprises et les entreprises associées n'ont pas eu d'incidence importante sur les charges d'exploitation et frais généraux et administratifs par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Par conséquent, le BAIIA ajusté proportionnel¹ a augmenté de 3 % pour s'établir à 120,8 M\$.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION | Secteur de la production solaire

Secteur de la production solaire	Périodes de trois mois closes les 31 mars		
	2024	2023	Variation
Production (MWh)	253 303	235 516	8 %
PMLT (MWh)	335 499	335 632	— %
PMLT (%)	76 %	70 %	6 %
Produits	21 640	15 912	36 %
Charges d'exploitation et frais généraux et administratifs	7 446	4 253	75 %
Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité	(4 046)	(2 225)	82 %
BAlIA ajusté ¹	18 239	13 884	31 %

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » du présent rapport de gestion pour plus d'information.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les produits du secteur de la production solaire ont augmenté de 36 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'acquisition de Sault Ste. Marie le 9 mars 2023 et la mise en service de l'installation de stockage d'énergie par batteries Salvador en octobre 2023. L'augmentation de 75 % des charges d'exploitation et frais généraux et administratifs est attribuable surtout à l'accroissement des charges découlant de l'acquisition de Sault Ste. Marie et à la hausse des frais liés aux droits de transport au Chili. L'augmentation du profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité est surtout attribuable à la baisse des prix du marché relativement à la couverture du prix de l'électricité de Phoebe. Par conséquent, le BAlIA ajusté¹ a augmenté de 31 % pour s'établir à 18,2 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION | Bénéfice net (perte nette)

Perte nette de 37,7 M\$ (perte nette de base et diluée de 0,21 \$ par action) pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à une perte nette de 13,0 M\$ (perte nette de base et diluée de 0,08 \$ par action) pour la période correspondante de 2023.

L'augmentation de 24,6 M\$ de la perte nette s'explique principalement par :

- une augmentation de 17,8 M\$ des amortissements, attribuable principalement aux acquisitions et aux activités de mise en service;
- une variation défavorable de 17,4 M\$ de la juste valeur des instruments financiers, attribuable surtout à la variation défavorable des courbes de prix de l'électricité du marché relativement à la couverture du prix de l'électricité de Phoebe;
- une diminution de 8,8 M\$ du recouvrement d'impôt sur le résultat, attribuable essentiellement aux ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré relativement à l'impôt différé d'exercices antérieurs.

Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la performance opérationnelle respective des secteurs de la production hydroélectrique, éolienne et solaire dont il est question précédemment.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION |

Perte nette ajustée

La perte nette ajustée¹ est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et événements non récurrents, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. La perte nette ajustée¹ n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS et n'a pas de signification prescrite par les IFRS et pourrait, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS ».

Les références à la « perte nette ajustée¹ » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, mise en œuvre de la solution de planification des ressources de l'entreprise (« ERP »), éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte.

Le tableau suivant présente un sommaire de la perte nette ajustée¹ (se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour obtenir un rapprochement avec le compte consolidé de résultat) :

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Produits et crédits d'impôt sur la production	242 535	218 328
Charges :		
Charges d'exploitation	56 399	51 246
Frais généraux et administratifs	15 643	19 709
Charges liées aux projets potentiels	9 805	4 498
Amortissements	95 158	77 337
Bénéfice avant les éléments suivants :	65 530	65 538
Charges financières	84 849	84 802
Autres produits, montant net	(191)	(407)
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	3 085	4 750
Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité	(4 046)	(2 225)
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	2 066	(9 353)
Perte nette ajustée¹	(20 233)	(12 029)

1. La perte nette ajustée n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et pourrait, par conséquent, ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour plus d'information.

Perte nette ajustée¹ de 20,2 M\$ pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à une perte nette ajustée¹ de 12,0 M\$ pour la période correspondante de 2023.

L'augmentation de 8,2 M\$ de la perte nette ajustée¹ s'explique principalement par :

- une augmentation de 17,8 M\$ des amortissements, attribuable principalement aux acquisitions et aux activités de mise en service;
- une augmentation de 11,4 M\$ de la charge d'impôt sur le résultat, en raison essentiellement des ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré relativement à l'impôt différé d'exercices antérieurs.

Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la performance d'exploitation respective des secteurs de la production hydroélectrique, éolienne et solaire dont il est question précédemment.

3- PERFORMANCE FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION | Participations ne donnant pas le contrôle

Attribution d'un bénéfice de 3,8 M\$ aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, comparativement à l'attribution d'un bénéfice de 1,3 M\$ pour la période correspondante de 2023.

L'augmentation de 2,5 M\$ du bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'explique essentiellement par :

- une hausse des produits attribuable à l'accroissement de la production des installations Harrison Hydro, Kwoiek Creek et Mesgi'g Ujju's'n;
- le bénéfice attribué à la participation ne donnant pas le contrôle d'Innergex France à la suite de la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % au quatrième trimestre de 2023.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Structure du capital

La structure du capital de la Société se compose des éléments suivants, comme il est indiqué ci-après.

Aux	31 mars 2024	31 décembre 2023
Capitaux propres¹		
Actions ordinaires ²	1 628 135	1 877 713
Actions privilégiées ³	79 180	81 480
Participations ne donnant pas le contrôle	111 646	118 445
	1 818 961	2 077 638
Prêts et emprunts à long terme¹		
Facilité de crédit renouvelable de la Société	560 094	473 725
Autres dettes de la Société	325 000	325 000
Dettes au niveau des projets	4 921 861	4 889 469
Financement par participation au partage fiscal	383 455	383 100
Débetures convertibles	285 703	285 105
Frais de financement différés	(70 897)	(75 252)
	6 405 216	6 281 147
	8 224 177	8 358 785

1. Les actions ordinaires et privilégiées sont présentées à leur juste valeur au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, tandis que les participations ne donnant pas le contrôle et les prêts et emprunts à long terme sont présentés à leur valeur comptable.
2. Correspond au nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, multiplié par le cours de l'action en vigueur à la clôture du marché, soit 7,99 \$ (9,19 \$ en 2023).
3. Correspond au nombre d'actions privilégiées en circulation au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, multiplié par le cours des actions privilégiées de série A et de série C en vigueur à la clôture du marché, soit 12,70 \$ et 18,00 \$, respectivement (12,20 \$ et 20,00 \$, respectivement, en 2023).

La stratégie de gestion du capital d'Innergex consiste i) à développer ou à acquérir des installations de production d'énergie renouvelable et des installations de stockage d'énergie de haute qualité qui génèrent des flux de trésorerie durables et stables, dans le but d'obtenir des rendements élevés sur le capital investi et ii) à verser des dividendes.

Innergex détermine le montant du capital requis, et sa répartition entre la dette et les capitaux propres, aux fins de l'acquisition et du développement de nouvelles installations de production d'électricité en fonction des caractéristiques propres en matière de stabilité et de croissance de chacune des installations. Cette détermination vise à assurer la distribution d'un dividende tout en maintenant un niveau d'endettement acceptable. En général, la Société prévoit financer de 70 % à 85 % de ses coûts de construction principalement au moyen du financement par emprunt à long terme sans recours ou du financement par participation au partage fiscal pour les projets admissibles aux États-Unis.

La juste valeur des actions ordinaires a principalement subi l'incidence de la baisse du cours des actions. La structure des actions privilégiées est demeurée stable par rapport au 31 décembre 2023 et la juste valeur a été touchée par une baisse du cours des actions privilégiées. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle s'explique principalement par les distributions attribuées aux participations ne donnant pas le contrôle pendant l'exercice.

L'augmentation des prêts et emprunts à long terme s'explique essentiellement par les prélèvements nets effectués pour les projets en construction, facteurs compensés en partie par les remboursements prévus de capital sur les prêts et emprunts à long terme.

Le taux d'intérêt global effectif des prêts et emprunts à long terme de la Société était de 5,29 % au 31 mars 2024 (5,26 % au 31 décembre 2023). L'augmentation est surtout attribuable aux nouveaux emprunts à des taux d'intérêt plus élevés.

Conventions de crédit – conditions financières et non financières significatives

Au 31 mars 2024, la Société et ses filiales ont respecté l'intégralité des conditions importantes financières et non financières relativement à leurs conventions de crédit, actes de fiducie-sûreté et CAÉ. Si elles n'étaient pas respectées, certaines conditions financières et non financières stipulées dans les conventions de crédit, actes de fiducie-sûreté et CAÉ conclus par diverses filiales de la Société pourraient limiter la capacité de ces filiales de virer des fonds à la Société. Ces restrictions pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'honorer ses obligations.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Financement par participation au partage fiscal

La Société détient des participations dans certaines installations qui sont admissibles à des incitatifs fiscaux offerts aux installations d'énergie renouvelable aux États-Unis. Compte tenu de son portefeuille actuel d'installations d'énergie renouvelable, la Société ne peut pas pleinement monétiser ces incitatifs fiscaux. Afin de tirer pleinement profit de ces incitatifs, la Société s'associe à des investisseurs participant au partage fiscal (« IPF ») qui investissent dans ces installations en échange d'une quote-part des crédits d'impôt. Les IPF se répartissent une partie du bénéfice imposable (de la perte fiscale) et des CIP ou CII produits et une partie de la trésorerie générée par les installations jusqu'à l'obtention d'un rendement après impôt sur l'investissement convenu à l'avance (le « point de basculement »). Après le point de basculement, une plus faible part de la trésorerie et du bénéfice imposable (de la perte fiscale) générés par l'installation sera retenue par les IPF.

Certaines structures de financement des IPF comprennent un accord de financement partiel avec apport de paiements à l'utilisation aux termes duquel, lorsque la production annuelle réelle en MWh dépasse un certain niveau, les IPF sont tenus de verser un apport en trésorerie (l'« apport de paiements à l'utilisation ») à la Société. L'accord avec apport de paiements à l'utilisation donne lieu à une baisse du placement initial des IPF et leur confère une certaine protection contre le potentiel de sous-performance de l'actif.

Innergex comptabilise les cotisations des IPF comme des prêts et emprunts à long terme, à un montant représentant le produit reçu de l'IPF en échange d'actions de la filiale, déduction faite des éléments suivants :

Éléments ayant une incidence sur le coût amorti du financement par participation au partage fiscal	Description
Crédits d'impôt sur la production (« CIP »)	Attribution des CIP à l'IPF, qui découlent de l'énergie produite pendant la période et sont comptabilisés dans les produits et crédits d'impôt sur la production à mesure qu'ils sont acquis, et en réduction du financement par participation au partage fiscal.
Crédits d'impôt à l'investissement (« CII »)	Attribution des CII à l'IPF, attribuables aux activités de construction et comptabilisés en réduction du coût des actifs auxquels ils se rapportent et du financement par participation au partage fiscal.
Bénéfice imposable (perte fiscale), y compris les attributs fiscaux comme l'amortissement fiscal accéléré	Attribution du bénéfice imposable et des autres attributs fiscaux à l'IPF comptabilisés dans le montant net des autres produits à mesure qu'ils sont acquis, et en réduction du financement par participation au partage fiscal.
Charges d'intérêts	Charges d'intérêts, calculées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, comptabilisées dans les charges financières à mesure qu'elles sont engagées et comptabilisées comme une hausse du financement par participation au partage fiscal.
Apport de paiements à l'utilisation	Cotisations en trésorerie supplémentaires versées par l'IPF lorsque la production annuelle est supérieure au seuil stipulé par contrat, comptabilisées comme une augmentation du financement par participation au partage fiscal.
Distributions en trésorerie	Attribution en trésorerie à l'IPF, comptabilisée en réduction du financement par participation au partage fiscal.

Loi sur la réduction de l'inflation de 2022 (IRA)

La loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act ou « IRA ») a été promulguée en août 2022 par le gouvernement des États-Unis. L'IRA prévoit notamment une prolongation des programmes de CII et de CIP pour les installations dont la construction commence avant le 1er janvier 2025. En outre, les projets solaires dont la construction débute avant le 1er janvier 2025 peuvent être admissibles aux CIP plutôt qu'aux CII. Pour les projets dont la construction commence après le 1er janvier 2025, l'IRA prévoit la transition vers un système de crédits d'impôt neutres sur le plan technologique, dont la fonction et le montant sont essentiellement les mêmes que ceux des programmes de CII et de CIP. Cette nouvelle structure neutre sur le plan technologique se prolongera jusqu'à ce que les émissions du secteur de l'électricité soient réduites de 75 % par rapport à celles de 2022 ou jusqu'à ce qu'elles commencent à diminuer après 2032, selon la date qui est la plus éloignée.

Au 31 mars 2024, les installations bénéficiant du programme de CIP généraient 28 \$ US/MWh, sous réserve d'un ajustement annuel de l'inflation selon l'IPC. De plus, les taux actuels des CII représentent 30 % des dépenses d'investissement autorisées.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Situation financière

Aux	31 mars 2024	31 décembre 2023
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	164 857	159 244
Liquidités soumises à restrictions	48 527	40 099
Autres actifs courants	309 764	318 763
Total des actifs courants	523 148	518 106
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	6 647 058	6 560 814
Immobilisations incorporelles	1 248 603	1 273 059
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	125 353	130 009
Goodwill	178 723	176 608
Autres actifs non courants	316 689	281 230
Total des actifs non courants	8 516 426	8 421 720
Total des actifs	9 039 574	8 939 826
PASSIFS		
Passifs courants		
	711 080	566 447
Passifs non courants		
Prêts et emprunts à long terme	6 012 516	6 032 269
Autres passifs non courants	1 137 267	1 135 782
Total des passifs non courants	7 149 783	7 168 051
Total des passifs	7 860 863	7 734 498
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	1 067 065	1 086 883
Participations ne donnant pas le contrôle	111 646	118 445
Total des capitaux propres	1 178 711	1 205 328
	9 039 574	8 939 826

Éléments du fonds de roulement

Au 31 mars 2024, le fonds de roulement¹ était négatif, à 187,9 M\$, comparativement à un fonds de roulement négatif de 48,3 M\$ au 31 décembre 2023, ce qui s'explique surtout par ce qui suit :

- Les actifs courants s'élevaient à 523,1 M\$ au 31 mars 2024, en hausse de 5,0 M\$ comparativement au 31 décembre 2023.
- Les passifs courants s'élevaient à 711,1 M\$ au 31 mars 2024, en hausse de 144,6 M\$ comparativement au 31 décembre 2023, en raison essentiellement d'une augmentation de 169,3 M\$ de la partie courante des prêts et emprunts à long terme, qui a principalement trait au classement de l'emprunt à terme subordonné non garanti dans la partie courante compte tenu de son échéance à venir en février 2025 et au classement de la contrepartie éventuelle incluse dans le prix d'achat de Curtis Palmer dans la partie courante, qui sera payée au cours du premier trimestre de 2025, facteurs partiellement contrebalancés par une baisse de 31,1 M\$ des crédateurs, principalement en raison de la réduction du dividende versé aux actionnaires et du calendrier des paiements liés aux activités de construction.
- Les instruments financiers dérivés ont également eu une incidence défavorable sur le solde du fonds de roulement (se reporter à la section « Situation financière – Instruments financiers dérivés et gestion des risques » ci-après pour plus d'information).

Au 31 mars 2024, sur les 950,0 M\$ à sa disposition sur la facilité de crédit renouvelable, la Société avait prélevé 560,1 M\$ à titre d'avances de fonds, et un montant de 4,7 M\$ avait été affecté à l'émission de lettres de crédit, ce qui laisse un montant disponible de 385,2 M\$. La Société estime que son fonds de roulement¹ actuel et sa facilité de crédit à terme renouvelable sont suffisants pour combler ses besoins.

Actifs non courants

Les actifs non courants s'établissaient à 8 516,4 M\$ au 31 mars 2024, en hausse de 94,7 M\$ comparativement au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable aux activités de construction et de développement, qui ont contribué à une hausse des immobilisations corporelles et des frais de développement de projets totalisant 60,7 M\$, ainsi qu'à la hausse des taux de change, qui s'explique essentiellement par l'appréciation du dollar américain.

Les instruments financiers dérivés ont également eu une incidence favorable sur les actifs non courants (se reporter à la rubrique « Situation financière – Instruments financiers dérivés et gestion des risques » plus loin pour plus d'information).

Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une dotation aux amortissements de 95,2 M\$.

Passifs non courants

Les passifs non courants s'élevaient à 7 149,8 M\$ au 31 mars 2024, en baisse de 18,3 M\$ comparativement au 31 décembre 2023. L'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse de 19,8 M\$ de la partie non courante des prêts et emprunts à long terme, laquelle découle des prélèvements nets effectués pour la construction du projet solaire et de stockage d'énergie par batteries Hale Kuawehi, du projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés et du projet éolien Boswell Springs, ainsi que de la hausse des taux de change, attribuable surtout à l'appréciation du dollar américain.

Les instruments financiers dérivés ont également eu une incidence défavorable sur les passifs non courants (se reporter à la section « Situation financière – Instruments financiers dérivés et gestion des risques » ci-après pour plus d'information).

Ces éléments ont été contrebalancés en partie par le reclassement du prêt à terme subordonné non garanti dans la partie courante compte tenu de son échéance à venir en février 2025 et par les remboursements prévus de capital.

Capitaux propres

Au 31 mars 2024, les capitaux propres ont diminué de 26,6 M\$ par rapport à ceux du 31 décembre 2023. Cette diminution s'explique principalement par les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées de 19,7 M\$, les distributions aux participations ne donnant pas le contrôle totalisant 14,5 M\$ et le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités totalisant 5,0 M\$. La diminution a été partiellement compensée par le total de la perte globale de 11,0 M\$.

¹ Le fonds de roulement représente l'excédent ou l'insuffisance des actifs courants sur les passifs courants.

Instruments financiers dérivés et gestion des risques

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés ») pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur son financement par emprunts, pour gérer son exposition aux fluctuations du taux de change pour le rapatriement futur des flux de trésorerie de ses activités en France, et pour réduire son exposition au risque de fléchissement du prix de l'électricité.

La juste valeur globale des instruments financiers dérivés correspondait à un actif net de 10,3 M\$ au 31 mars 2024, contre un actif net de 4,3 M\$ au 31 décembre 2023. La variation favorable est principalement attribuable aux dérivés de couverture du taux d'intérêt, qui ont subi l'incidence favorable de l'augmentation des courbes de taux d'intérêt.

Arrangements hors bilan

Au 31 mars 2024, la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant total de 472,0 M\$, y compris un montant de 4,7 M\$ au titre de ses facilités de crédit, afin de s'acquitter de ses obligations au titre des divers CAÉ et d'autres ententes. Ces lettres de crédit ont été émises en guise de garantie de paiement pour divers projets en cours de construction et en guise de garantie d'exécution ou de garantie financière aux termes de CAÉ et d'autres obligations contractuelles. À cette date, Innergex avait également émis des garanties de société pour un montant total de 40,7 M\$ en vue principalement de garantir les activités de certains projets potentiels. Les garanties de société ont également servi à la sécurité des paiements en lien avec ses activités de développement à Hawaii et à la satisfaction des obligations en vertu des CAÉ pour les parcs éoliens Antioigné, Porcien et Vallottes en France.

Les investisseurs participant au partage fiscal dans les projets aux États-Unis exigent généralement des garanties des commanditaires comme condition à leur investissement. Pour appuyer les investissements avec participation au partage fiscal dans Foard City, Phoebe, Hillcrest, Griffin Trail et Boswell, Innergex a accordé, directement ou par l'entremise de sa filiale Alterra Power Corp., des garanties sur le financement de ces investissements pour indemniser les investisseurs en cas de certaines violations des déclarations, des garanties ou des clauses restrictives ou de tout autre événement. La Société est d'avis que ces indemnités couvrent des éléments qui relèvent essentiellement de son contrôle et dont la survenue est très peu probable. En ce qui a trait au parc solaire Phoebe, Alterra a fourni une garantie en faveur du projet, qui ne devient exigible que dans le cas peu probable où les investisseurs participant au partage fiscal décident de se prévaloir des indemnités prévues par la garantie.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	81 032	53 305
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	13 569	60 586
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(85 830)	(120 498)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(3 158)	861
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 613	(5 746)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	159 244	162 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	164 857	157 225

Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 81,0 M\$, contre 53,3 M\$ pour la même période l'an dernier. Outre la performance opérationnelle respective des secteurs de la production hydroélectrique, éolienne et solaire dont il est question précédemment, l'augmentation est principalement attribuable à la baisse des charges financières payées du fait du calendrier des versements d'intérêts pour certaines dettes de projet et dettes de la Société par rapport au premier trimestre de 2023.

Entrées de trésorerie liées aux activités de financement

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 13,6 M\$, par rapport à 60,6 M\$ pour la même période l'an dernier. La diminution découle essentiellement des prélèvements nets de 72,6 M\$ sur les prêts et emprunts à long terme en 2024, surtout attribuables aux prélèvements nets liés aux activités de construction, ce qui a été partiellement compensé par les remboursements prévus de capital sur les prêts et emprunts à long terme, par rapport aux prélèvements nets de 115,7 M\$ en 2023, attribuables surtout aux prélèvements nets liés aux activités de construction et à l'acquisition de Sault Ste. Marie.

Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 85,8 M\$, par rapport à 120,5 M\$ pour la même période l'an dernier. Cette diminution découle principalement de la contrepartie versée pour l'acquisition de Sault Ste. Marie en 2023 et de la diminution des ajouts aux immobilisations corporelles attribuable aux activités de construction, facteurs contrebalancés en partie par le produit tiré de la vente des modules solaires « Safe Harbor » au cours du premier trimestre de 2023 et par les ajouts effectués pour le projet solaire et de stockage d'énergie par batteries Hale Kuawehi et le projet de stockage par batteries San Andrés. En 2024, les ajouts aux immobilisations corporelles d'un montant de 73,2 M\$ se rapportaient principalement au projet éolien Boswell Springs, au projet de stockage d'énergie par batteries San Andrés et au projet Hale Kuawehi en cours de construction, comparativement à un montant de 111,9 M\$ se rapportant principalement au projet éolien Boswell Springs et aux projets de stockage d'énergie par batteries Salvador et San Andrés en cours de construction en 2023.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution ¹	Périodes de douze mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	325 580	398 690
<i>Ajouter (déduire) les éléments suivants :</i>		
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	36 648	6 807
Charges liées aux projets potentiels	32 469	25 218
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite du produit de cession	(23 768)	(15 688)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(184 559)	(158 412)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(46 864)	(26 489)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 632)	(5 632)
Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture ⁴	4 671	3 660
<i>Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants³ :</i>		
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation de swaps de taux d'intérêt ⁴	2 405	(71 735)
Profit réalisé sur la résiliation de contrats de change à terme ⁵	—	(43 458)
Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition	—	1 312
Charges liées à l'acquisition, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP	12 783	21 413
Profit sur la cession de participations ne donnant pas le contrôle ⁶	88 054	—
Flux de trésorerie disponibles¹	241 787	135 686
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	203 556 158	203 545 519
Flux de trésorerie disponibles par action¹	1,19	0,67
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	128 648	146 973
Ratio de distribution¹	53 %	108 %

1. Les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles par action et le ratio de distribution ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'information, se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ».
2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
3. Certains éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre de la solution d'ERP, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques, qui permettent à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires, sont également ajoutés aux flux de trésorerie disponibles et au ratio de distribution.
4. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 71,7 M\$ sur le règlement des couvertures de taux d'intérêt conclues pour gérer l'exposition de la Société au risque d'augmentation des taux d'intérêt pendant les négociations portant sur le refinancement de la dette sans recours reprise dans le cadre de l'acquisition d'Aela et des projets chiliens existants d'Innergex. Le profit est plutôt amorti dans les flux de trésorerie disponibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période couverte par les instruments de couverture résiliés.
5. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2023, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 43,5 M\$ sur le règlement des contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France.
6. Pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie disponibles comprennent un profit réalisé sur la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'exploitation et de développement d'Innergex en France. Ce montant représente un profit sur les fonds investis dans l'exploitation et le développement, y compris les charges liées aux projets potentiels historiques, déduction faite de l'impôt exigible à payer à la suite de la transaction. Ce montant n'est donc pas comparable au profit comptabilisé dans les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.

Flux de trésorerie disponibles

Pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, la Société a généré des flux de trésorerie disponibles¹ de 241,8 M\$, comparativement à 135,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie disponibles¹ ont augmenté de 106,1 M\$ par rapport aux flux de trésorerie disponibles¹ au cours de la période comparative, en raison principalement :

- du profit réalisé à la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'Innergex en France;
- de l'apport des acquisitions d'Aela et de Sault Ste. Marie aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, de même que de la mise en service de l'installation de stockage d'énergie par batteries Salvador;
- de l'accroissement de la production des centrales hydroélectriques de la Colombie-Britannique et des centrales hydroélectriques Curtis Palmer aux États-Unis, de même que du régime éolien supérieur et de la hausse des produits tirés des nouveaux CAÉ en France;
- d'une variation favorable des prix du marché liés au contrat d'achat de Phoebe.

Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par :

- une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation attribuable à la baisse des prix au comptant des centrales hydroélectriques au Chili;
- une augmentation des remboursements prévus de capital sur la dette, essentiellement attribuable aux installations Sault Ste. Marie;
- une augmentation des dépenses en immobilisations liées à l'entretien, principalement en raison des dommages récents causés par les intempéries à l'installation Foard City et du remplacement de composantes principales dans les parcs éoliens du Québec;
- une augmentation des flux de trésorerie disponibles¹ attribués aux participations ne donnant pas le contrôle, en raison surtout de la performance des centrales hydroélectriques Curtis Palmer et Harrison Hydro.

Flux de trésorerie disponibles par action

Pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie disponibles¹ générés par la Société divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se sont élevés à 1,19 \$, comparativement à 0,67 \$ pour la même période de l'an dernier.

¹ Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure conforme aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS » pour plus d'information.

Remboursements prévus de capital sur la dette

Les installations d'Innergex ont une durée d'utilité supérieure à la période d'amortissement actuelle de la dette existante. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des échéances de la dette au niveau des projets par rapport aux échéances et aux durées d'utilité des contrats d'achat d'électricité connexes (« CAÉ ») :

	Au 31 mars 2024			
	Prêts et emprunts à long terme, avant les frais de financement différés	Années restantes jusqu'à l'échéance de la dette ¹	Années restantes jusqu'à l'échéance des CAÉ ¹	Durée d'utilité restante ¹
Dette et débetures convertibles de la Société	1 170 797	3,1	5,7	37,2
Dette au niveau des projets				
Obligations vertes du Chili	962 050	12,2	11,8	34,6
Hydroélectrique	1 798 749	24,9	27,7	63,4
Éolien	1 676 933	9,6	8,8	20,5
Solaire	484 129	3,3	8,7	26,8
Financement par participation au partage fiscal	383 455	6,0	7,9	26,7
	6 476 113	12,4	12,0	40,3

1. Chiffres présentés en années sur une base moyenne pondérée.

En supposant que les calendriers d'amortissement de la dette correspondent à la durée d'utilité des actifs, et compte tenu du profit réalisé dans le portefeuille en France, pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action se seraient établis respectivement à 269,2 M\$ et à 1,32 (à 163,7 M\$ et à 0,80, respectivement, pour la période correspondante de l'an dernier).

Ratio de distribution

Pour la période de douze mois close le 31 mars 2024, les dividendes déclarés sur les actions ordinaires par la Société ont représenté 53 % des flux de trésorerie disponibles¹, comparativement à 108 % pour la même période de l'an dernier.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Information sur le capital-actions

Titres de participation de la Société

	Aux		
	7 mai 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Nombre d'actions ordinaires	203 457 234	203 771 534	204 321 371
Nombre de débetures convertibles à 4,75 % ¹	148 023	148 023	148 023
Nombre de débetures convertibles à 4,65 % ¹	142 056	142 056	142 056
Nombre d'actions privilégiées de série A	3 400 000	3 400 000	3 400 000
Nombre d'actions privilégiées de série C	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Nombre d'options sur actions en circulation	402 803	402 803	289 111

1. Les débetures convertibles à 4,75 % et à 4,65 % arriveront à échéance respectivement le 30 juin 2025 et le 31 octobre 2026.

À la clôture des marchés le 7 mai 2024 et depuis le 31 mars 2024, la diminution du nombre d'actions ordinaires de la Société est attribuable aux 314 300 actions ordinaires achetées et annulées par la Société en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Au 31 mars 2024, la diminution du nombre d'actions ordinaires depuis le 31 décembre 2023 était attribuable aux 630 202 actions ordinaires achetées et annulées par la Société en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie totale de 5,0 M\$, contrebalancées en partie par l'émission de 80 355 actions ordinaires en vertu du RRD.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a reçu de la Bourse de Toronto (« TSX ») l'autorisation d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions ordinaires (l'« offre »). Conformément à l'offre, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 10 220 086 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5,0 % des 204 401 736 actions ordinaires de la Société émises et en circulation au 21 février 2024. L'offre a débuté le 26 février 2024 et prendra fin le 25 février 2025.

4- CAPITAL ET LIQUIDITÉS | Dividendes

La politique de dividende de la Société est déterminée par le conseil d'administration et se fonde sur les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, le bilan financier de la Société, les clauses restrictives de ses dettes, ses perspectives de croissance à long terme, les critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés aux fins de la déclaration de dividendes, et d'autres critères pertinents.

Le tableau suivant présente les dividendes déclarés par la Société :

	Périodes de trois mois closes les 31 mars		2023	
	2024		2023	
	(\$/action)	Total	(\$/action)	Total
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	0,0900	18 339	0,1800	36 749
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A	0,2028	689	0,2028	689
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série C	0,3594	719	0,3594	719

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 juillet 2024 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par action privilégiée de série A	Dividende par action privilégiée de série C
8 mai 2024	30 juin 2024	15 juillet 2024	0,0900 \$	0,2028 \$	0,3594 \$

Le 21 février 2024, le conseil d'administration a approuvé une mise à jour de sa stratégie d'attribution du capital et a révisé son dividende annuel pour 2024 à 0,36 \$ par action ordinaire afin d'appuyer ses plans de croissance.

5- MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport de gestion a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles par action et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel

Descriptions des mesures

Les références aux « Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Performance financière et résultats d'exploitation ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois close le 31 mars 2024			Période de trois mois close le 31 mars 2023		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits	222 422	9 465	231 887	197 399	6 127	203 526
Crédits d'impôt sur la production	20 113	—	20 113	20 929	—	20 929
Produits et crédits d'impôt sur la production	242 535	9 465	252 000	218 328	6 127	224 455
Résultat d'exploitation	63 019	1 447	64 466	62 969	(774)	62 195
Amortissements	95 158	4 504	99 662	77 337	4 117	81 454
Mise en œuvre de la solution d'ERP	2 511	—	2 511	2 569	—	2 569
Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité	4 046	—	4 046	2 225	—	2 225
BAIIA ajusté	164 734	5 951	170 685	145 100	3 343	148 443

Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, mise en œuvre de la solution d'ERP, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la perte nette ajustée pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Perte nette	(37 659)	(13 036)
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(308)	(124)
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	19 557	344
Mise en œuvre de la solution d'ERP	2 511	2 569
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	(28)	(33)
Recouvrement d'impôt se rapportant aux éléments ci-dessus	(4 306)	(1 749)
Perte nette ajustée	(20 233)	(12 029)

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des ajustements de la perte nette ajustée avec chaque poste du compte consolidé de résultat :

	Période de trois mois close le 31 mars 2024			Période de trois mois close le 31 mars 2023		
	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS
Produits	222 422	—	222 422	197 399	—	197 399
Crédits d'impôt sur la production	20 113	—	20 113	20 929	—	20 929
Charges d'exploitation	56 399	—	56 399	51 246	—	51 246
Frais généraux et administratifs	15 643	—	15 643	19 709	—	19 709
Charges liées aux projets potentiels	9 805	—	9 805	4 498	—	4 498
Mise en œuvre de la solution d'ERP	2 511	(2 511)	—	2 569	(2 569)	—
Amortissements	95 158	—	95 158	77 337	—	77 337
Dépréciation d'actifs non courants	—	—	—	—	—	—
Résultat d'exploitation	63 019	2 511	65 530	62 969	2 569	65 538
Charges financières	84 849	—	84 849	84 802	—	84 802
Autres produits, montant net	(219)	28	(191)	(440)	33	(407)
Quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées	2 889	196	3 085	4 673	77	4 750
Variation de la juste valeur des instruments financiers	15 511	(19 557)	(4 046)	(1 881)	(344)	(2 225)
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	(2 352)	4 418	2 066	(11 149)	1 796	(9 353)
Perte nette	(37 659)	17 426	(20 233)	(13 036)	1 007	(12 029)

Flux de trésorerie disponibles, flux de trésorerie disponibles par action et ratio de distribution

Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, et les profits réalisés sur les opérations stratégiques, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme, tels que les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre d'une solution d'ERP reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles par action » visent les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques. Les flux de trésorerie disponibles par action sont une mesure de la capacité de la Société à dégager un rendement par action pour les actionnaires à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques.

Innergex estime que ces mesures permettent d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. En outre, les flux de trésorerie disponibles par action permettent de mieux comprendre l'incidence des décisions à l'égard de la structure du capital de la Société sur le rendement pour les actionnaires. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la section 4 « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour obtenir un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

6- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS | Secteurs géographiques – Produits

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Produits et crédits d'impôt sur la production		
Canada	107 112	73 953
États-Unis	70 175	73 459
Chili	33 405	33 624
France	31 843	37 292
	242 535	218 328

6- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS | Secteurs géographiques – Actifs non courants

	Aux	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé¹		
Canada	3 312 394	3 355 393
États-Unis	2 684 575	2 597 848
Chili	1 614 333	1 585 033
France	721 881	731 897
	8 333 183	8 270 171

1. Comprend les participations dans les coentreprises et entreprises associées.

6- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS | Information financière trimestrielle historique

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Périodes de trois mois closes les							
	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022
Production (MWh)	2 522 980	2 703 285	2 654 439	2 951 098	2 312 655	2 357 039	2 736 471	2 855 891
Produits et crédits d'impôt sur la production	242,5	261,5	292,2	269,5	218,3	220,2	268,7	238,5
Résultat d'exploitation	63,0	(36,5)	99,8	93,3	63,0	(4,7)	108,5	92,5
BAIIA ajusté ¹	164,7	175,4	180,2	187,0	145,1	135,4	167,6	159,3
(Perte nette) bénéfice net	(37,7)	(122,0)	4,4	24,8	(13,0)	(52,6)	21,0	(24,6)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la société mère	(41,4)	(113,9)	9,1	20,7	(14,3)	(45,3)	23,3	(25,2)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la société mère, de base (\$/action)	(0,21)	(0,57)	0,04	0,10	(0,08)	(0,23)	0,11	(0,13)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la société mère, dilué(e) (\$/action)	(0,21)	(0,57)	0,04	0,10	(0,08)	(0,23)	0,11	(0,13)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	18,3	36,8	36,8	36,8	36,7	36,7	36,7	36,7
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires – \$/action	0,090	0,180	0,180	0,180	0,180	0,180	0,180	0,180

1. Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'information, se reporter à la section 5 « MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ».

La production, les produits, le bénéfice net et les flux de trésorerie de la Société varient selon la saison, tant sur le plan géographique que sur celui des sources d'énergie. Pour obtenir plus d'information sur la saisonnalité, se reporter à la section « Aperçu des activités | Environnement commercial - Caractère saisonnier des activités » du présent rapport de gestion.

7- MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES | Méthodes comptables significatives

Changements de méthodes comptables

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, de sorte qu'une entité classera un passif comme non courant si elle a le droit de différer le règlement au moins douze mois après la date de clôture, sous réserve du respect par l'entité de clauses restrictives particulières en matière d'emprunts. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1), qui confirme que seules les clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement. En outre, lorsque des passifs non courants font l'objet de clauses restrictives futures, les entités devront désormais fournir des informations pour aider les utilisateurs à comprendre le risque que ces passifs deviennent remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. La Société a adopté les modifications le 1er janvier 2024, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

Présentation et informations à fournir dans les états financiers – IFRS 18

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. La norme reprend telles quelles de nombreuses dispositions d'IAS 1. IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. L'application anticipée est permise. L'incidence sur la Société est en cours d'évaluation par la direction.

7- MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES | Contrôles internes

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont attesté avoir conçu ou fait concevoir, sous leur supervision :

- des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») pour fournir l'assurance raisonnable que :
 - i) l'information importante relative à la Société est communiquée par d'autres personnes au président et chef de la direction et au chef de la direction financière, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis, et ii) l'information que la Société doit présenter dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;
- le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Au cours de la période commençant le 1er janvier 2024 et close le 31 mars 2024, il n'y a eu aucune modification apportée au CIIF qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.

8- INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent rapport de gestion.

Information financière future : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, de l'absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués à la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement, les activités d'exploitation et d'entretien imprévus et l'entretien accru de l'équipement vieillissant; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité; l'évaluation des ressources et la variabilité du rendement; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du

développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; l'incapacité d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements par participation au partage fiscal; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les communautés autochtones et les parties prenantes; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer un dividende ou réduise le montant du dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent rapport de gestion et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent rapport de gestion ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

	Notes	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
		2024	2023
Produits		222 422	197 399
Crédits d'impôt sur la production		20 113	20 929
Produits et crédits d'impôt sur la production		242 535	218 328
Charges			
Exploitation		56 399	51 246
Frais généraux et administratifs		15 643	19 709
Projets potentiels		9 805	4 498
Mise en œuvre de la solution d'ERP		2 511	2 569
Amortissements		95 158	77 337
Résultat d'exploitation		63 019	62 969
Charges financières	3	84 849	84 802
Autres produits, montant net	4	(219)	(440)
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées		2 889	4 673
Variation de la juste valeur des instruments financiers	5 b)	15 511	(1 881)
Perte avant impôt sur le résultat		(40 011)	(24 185)
Recouvrement d'impôt sur le résultat		(2 352)	(11 149)
Perte nette		(37 659)	(13 036)
Perte nette attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère		(41 425)	(14 336)
Participations ne donnant pas le contrôle		3 766	1 300
		(37 659)	(13 036)
Perte nette par action attribuable aux propriétaires :			
Perte nette par action, de base (\$)	6	(0,21)	(0,08)
Perte nette par action, diluée (\$)	6	(0,21)	(0,08)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Notes	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
		2024	2023
Perte nette		(37 659)	(13 036)
Éléments du résultat global qui seront ultérieurement reclassés en résultat net :			
Écarts de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		30 059	3 311
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures d'un investissement net	5	(3 787)	770
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5	29 581	(36 086)
Variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées désignés comme couvertures de flux de trésorerie		1 356	(1 837)
Impôt différé connexe		(8 506)	8 975
Autres éléments du résultat global		48 703	(24 867)
Total du résultat global		11 044	(37 903)
Total du résultat global attribuable aux :			
Propriétaires de la société mère		3 300	(38 797)
Participations ne donnant pas le contrôle		7 744	894
		11 044	(37 903)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux		31 mars 2024	31 décembre 2023
	Notes		
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		164 857	159 244
Liquidités soumises à restrictions		48 527	40 099
Débiteurs		223 486	232 694
Instruments financiers dérivés	5	37 324	38 017
Charges payées d'avance et autres		48 954	48 052
Total des actifs courants		523 148	518 106
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	7	6 647 058	6 560 814
Immobilisations incorporelles		1 248 603	1 273 059
Frais de développement liés aux projets		36 203	34 255
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées		125 353	130 009
Instruments financiers dérivés	5	92 492	63 689
Actifs d'impôt différé		90 751	87 860
Goodwill		178 723	176 608
Autres actifs non courants		97 243	95 426
Total des actifs non courants		8 516 426	8 421 720
Total des actifs		9 039 574	8 939 826
PASSIFS			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		249 323	280 382
Instruments financiers dérivés	5	37 141	30 780
Partie courante des prêts et emprunts à long terme et des autres passifs		424 616	255 285
Total des passifs courants		711 080	566 447
Passifs non courants			
Instruments financiers dérivés	5	82 376	66 610
Prêts et emprunts à long terme		6 012 516	6 032 269
Autres passifs		515 276	540 550
Passifs d'impôt différé		539 615	528 622
Total des passifs non courants		7 149 783	7 168 051
Total des passifs		7 860 863	7 734 498
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires		1 067 065	1 086 883
Participations ne donnant pas le contrôle		111 646	118 445
Total des capitaux propres		1 178 711	1 205 328
Total des passifs et des capitaux propres		9 039 574	8 939 826

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Période de trois mois close le 31 mars 2024	Capitaux propres attribuables aux propriétaires						Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Compte de capital des actions ordinaires	Surplus d'apport	Actions privilégiées	Débitures convertibles	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 1er janvier 2024	1 267	2 582 968	131 069	2 819	(1 764 130)	132 890	1 086 883	118 445	1 205 328
(Perte nette) bénéfice net	—	—	—	—	(41 425)	—	(41 425)	3 766	(37 659)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	44 725	44 725	3 978	48 703
Total du résultat global	—	—	—	—	(41 425)	44 725	3 300	7 744	11 044
Actions ordinaires émises par le biais du régime de réinvestissement des dividendes	742	—	—	—	—	—	742	—	742
Rachat d'actions ordinaires	—	(5 047)	—	—	—	—	(5 047)	—	(5 047)
Paiements fondés sur des actions et régime d'actions liées au rendement	—	806	—	—	—	—	806	—	806
Achat d'actions – Régime d'actions liées au rendement	—	128	—	—	—	—	128	—	128
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires (note 9)	—	—	—	—	(18 339)	—	(18 339)	—	(18 339)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées (note 9)	—	—	—	—	(1 408)	—	(1 408)	—	(1 408)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(14 543)	(14 543)
Solde au 31 mars 2024	2 009	2 578 855	131 069	2 819	(1 825 302)	177 615	1 067 065	111 646	1 178 711

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Période de trois mois close le 31 mars 2023	Capitaux propres attribuables aux propriétaires						Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Compte de capital des actions ordinaires	Surplus d'apport	Actions privilégiées	Débitures convertibles	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 1er janvier 2023	485	2 581 173	131 069	2 819	(1 596 021)	196 670	1 316 195	170 232	1 486 427
(Perte nette) bénéfice net	—	—	—	—	(14 336)	—	(14 336)	1 300	(13 036)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(24 461)	(24 461)	(406)	(24 867)
Total du résultat global	—	—	—	—	(14 336)	(24 461)	(38 797)	894	(37 903)
Actions ordinaires émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes	448	—	—	—	—	—	448	—	448
Paiements fondés sur des actions et régime d'actions liées au rendement	—	1 032	—	—	—	—	1 032	—	1 032
Actions dont les droits ont été acquis - Régime d'actions liées au rendement	1 991	(2 995)	—	—	—	—	(1 004)	—	(1 004)
Achat d'actions – Régime d'actions liées au rendement	—	107	—	—	—	—	107	—	107
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	—	—	—	—	(36 749)	—	(36 749)	—	(36 749)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	—	—	—	—	(1 408)	—	(1 408)	—	(1 408)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(13 354)	(13 354)
Solde au 31 mars 2023	2 924	2 579 317	131 069	2 819	(1 648 514)	172 209	1 239 824	157 772	1 397 596

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Périodes de trois mois closes les 31 mars	
		2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
	Notes		
Perte nette		(37 659)	(13 036)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissements		95 158	77 337
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées		2 889	4 673
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	5	19 557	344
Crédits d'impôt sur la production et attributs fiscaux alloués aux investisseurs participant au partage fiscal		(19 228)	(22 156)
Autres		835	286
Charges financières	3	84 849	84 802
Charges financières payées	10 b)	(64 912)	(70 422)
Distributions reçues des coentreprises et des entreprises associées		3 124	4 926
Recouvrement d'impôt sur le résultat		(2 352)	(11 149)
Impôt sur le résultat payé		(476)	(1 363)
Incidence de la variation des taux de change		1 950	(1 481)
		83 735	52 761
Variations des éléments d'exploitation hors trésorerie	10 a)	(2 703)	544
		81 032	53 305
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées		(37 440)	(37 704)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(14 543)	(13 354)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement différés	10 c)	123 642	379 519
Remboursement de la dette à long terme	10 c)	(51 075)	(263 838)
Paie ment d'autres passifs		(2 096)	(3 140)
Paie ment au titre du rachat d'actions ordinaires		(5 047)	—
Achat d'actions ordinaires en vertu du régime d'actions liées au rendement		128	107
Paie ment des retenues à la source liées à l'exercice d'options d'achat d'actions et au régime d'actions liées au rendement		—	(1 004)
		13 569	60 586
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise		—	(47 810)
Variation des liquidités soumises à restrictions		(7 626)	(15 326)
Ajouts aux immobilisations corporelles, montant net		(73 201)	(111 858)
Ajouts aux immobilisations incorporelles		(1 567)	(1 077)
Ajouts aux frais de développement liés aux projets		(1 813)	(4 378)
Produit tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente		—	59 426
Autres		(1 623)	525
		(85 830)	(120 498)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(3 158)	861
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		5 613	(5 746)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		159 244	162 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		164 857	157 225

Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 10 « Renseignements supplémentaires sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie ».

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Innergex énergie renouvelable inc. (« Innergex » ou la « Société ») a été constituée le 25 octobre 2002 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), et ses actions et ses débetures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto. La Société est un promoteur, acquéreur, propriétaire et exploitant d'installations de production d'énergie renouvelable et d'installations de stockage d'énergie qui concentre ses activités principalement dans les secteurs hydroélectrique, éolien et solaire. Le siège social de la Société est situé au 1225, rue Saint-Charles Ouest, 10e étage, Longueuil (Québec) Canada J4K 0B9.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration le 8 mai 2024.

Les produits de la Société varient selon la saison et sont habituellement à leur niveau le plus élevé au deuxième trimestre et à leur niveau le plus bas au premier trimestre. Par conséquent, les résultats des périodes intermédiaires ne devraient pas être considérés comme représentatifs des résultats d'un exercice complet.

1. MODE DE PRÉSENTATION ET DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont conformes à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les méthodes comptables ainsi que les méthodes d'application sont les mêmes que celles décrites dans le plus récent rapport annuel de la Société, sauf indication contraire. Toutefois, les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ne comprennent pas toutes les informations à fournir en vertu des IFRS et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes du plus récent rapport annuel de la Société.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers et actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises qui sont évalués à la juste valeur. Le coût historique est généralement calculé en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

2. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Changements de méthodes comptables

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, de sorte qu'une entité classera un passif comme non courant si elle a le droit de différer le règlement au moins douze mois après la date de clôture, sous réserve du respect par l'entité de clauses restrictives particulières en matière d'emprunts. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1), qui confirme que seules les clauses restrictives auxquelles une entité doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement. En outre, lorsque des passifs non courants font l'objet de clauses restrictives futures, les entités devront désormais fournir des informations pour aider les utilisateurs à comprendre le risque que ces passifs deviennent remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024. La Société a adopté les modifications le 1er janvier 2024, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Nouvelles normes comptables et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur

Présentation et informations à fournir dans les états financiers – IFRS 18

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. IFRS 18 remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*. La norme reprend telles quelles de nombreuses dispositions d'IAS 1. IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. L'application anticipée est permise. L'incidence sur la Société est en cours d'évaluation par la direction.

3. CHARGES FINANCIÈRES

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Charges d'intérêts sur les emprunts de sociétés et les emprunts liés aux projets à long terme	66 848	63 221
Charges d'intérêts sur le financement par participation au partage fiscal	6 753	7 591
Charge d'intérêts sur les débentures convertibles	3 428	3 390
Amortissement des frais de financement	2 776	3 318
Intérêts compensatoires au titre de l'inflation	(541)	188
Intérêts sur les obligations locatives	2 261	2 314
Désactualisation des prêts et emprunts à long terme et des autres passifs	2 340	2 761
Autres	984	2 019
	84 849	84 802

4. AUTRES PRODUITS, MONTANT NET

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Produits d'intérêts	(1 808)	(1 260)
Produits tirés des attributs fiscaux alloués aux investisseurs participant au partage fiscal	(211)	(1 227)
Coûts d'acquisition et d'intégration	—	3 107
Perte (profit) de change	1 922	(1 514)
Autres (produits) charges, montant net	(122)	454
	(219)	(440)

5. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Situation financière

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des instruments financiers dérivés :

Actifs (passifs) financiers	Contrat de change à terme (niveau 2)	Dérivés de couverture du taux d'intérêt (niveau 2)	Couverture du prix de l'électricité (niveau 3)	Total
Au 1er janvier 2024	(8 616)	79 102	(66 170)	4 316
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur comptabilisée dans le résultat ¹	(230)	1 417	(20 744)	(19 557)
Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	(3 787)	30 303	(722)	25 794
Amortissement du cumul des autres éléments du résultat global comptabilisé dans les produits	—	—	722	722
Écarts de change, montant net	—	720	(1 696)	(976)
Au 31 mars 2024	(12 633)	111 542	(88 610)	10 299

1. Se reporter à la note 5 b) « Instruments financiers dérivés » pour obtenir un rapprochement de la variation de la juste valeur comptabilisée dans le résultat.

b) Variation de la juste valeur des instruments comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	19 557	344
Partie réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers :		
Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité	(4 046)	(2 225)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	15 511	(1 881)

6. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

De base	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Perte nette attribuable aux propriétaires de la société mère	(41 425)	(14 336)
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(1 408)	(1 408)
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(42 833)	(15 744)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	203 528 460	203 564 172
Perte nette par action, de base (\$)	(0,21)	(0,08)

Dilué(e)	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(42 833)	(15 744)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	203 528 460	203 564 172
Perte nette par action, diluée (\$)	(0,21)	(0,08)

Instruments qui sont exclus des éléments dilutifs	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Options sur actions	402 803	345 642
Actions détenues en fiducie liées au régime d'actions liées au rendement	713 732	528 322
Débiteures convertibles	13 604 473	13 604 473
	14 721 008	14 478 437

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Centrales hydroélectriques	Parcs éoliens	Parcs solaires	Installations de stockage	Installations en construction	Autres	Total
Coût								
Au 1er janvier 2024	327 429	2 628 157	3 510 671	857 400	105 272	742 259	67 843	8 239 031
Ajouts ¹	839	495	1 505	23	86	58 628	4 226	65 802
Cessions	—	(301)	—	—	—	—	(416)	(717)
Autres variations ²	243	—	(6 336)	230	(52)	—	—	(5 915)
Écarts de change, montant net	5 751	13 115	37 513	15 837	2 392	17 761	297	92 666
Au 31 mars 2024	334 262	2 641 466	3 543 353	873 490	107 698	818 648	71 950	8 390 867
Cumul de l'amortissement								
Au 1er janvier 2024	(33 776)	(497 506)	(799 597)	(195 639)	(729)	(115 428)	(35 542)	(1 678 217)
Amortissement ³	(2 422)	(13 375)	(30 770)	(5 588)	(2 099)	—	(2 218)	(56 472)
Cessions	—	—	—	—	—	—	301	301
Écarts de change, montant net	(490)	(976)	(3 422)	(2 227)	(8)	(2 210)	(88)	(9 421)
Au 31 mars 2024	(36 688)	(511 857)	(833 789)	(203 454)	(2 836)	(117 638)	(37 547)	(1 743 809)
Valeur comptable au 31 mars 2024	297 574	2 129 609	2 709 564	670 036	104 862	701 010	34 403	6 647 058

La totalité des immobilisations corporelles est donnée en garantie des financements de projet respectifs ou du financement général de la Société.

1. Les frais de financement liés à un financement de projet précis sont intégralement inscrits à l'immobilisation corporelle visée. Les frais de financement liés aux facilités de crédit renouvelables sont inscrits à l'actif pour la tranche du financement qui se rapporte à l'immobilisation corporelle visée. Les ajouts au cours de la période considérée comprennent des frais de financement inscrits à l'actif engagés avant la mise en service de 13 104 \$.
2. Comprennent la réévaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 243 \$ et (6 158) \$, respectivement.
3. Une tranche de 247 \$ de la charge d'amortissement des baux fonciers est incorporée dans le coût de construction dans les installations en construction.

8. PRÊTS ET EMPRUNTS À LONG TERME

Au 31 mars 2024, la Société et ses filiales respectaient l'intégralité des conditions importantes financières et non financières relativement à leurs conventions de crédit.

a) Dette d'entreprise

Emprunt à terme non garanti subordonné

La Société a reclassé l'emprunt à terme non garanti subordonné de 150 000 \$ dans la partie courante, compte tenu de son échéance à venir le 1er février 2025.

b) Augmentation de la facilité de lettre de crédit d'EDC

Le 27 mars 2024, la Société a accru de 50 000 \$ sa facilité de lettre de crédit existante garantie par Exportation et développement Canada (« EDC ») pour la porter à un montant de 250 000 \$.

9. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Actions ordinaires

a) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a reçu de la Bourse de Toronto (« TSX ») l'autorisation d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions ordinaires (l'« offre »). Conformément à l'offre, la Société peut racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 10 220 086 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5,0 % des 204 401 736 actions ordinaires de la Société émises et en circulation au 21 février 2024. L'offre a débuté le 26 février 2024 et prendra fin le 25 février 2025.

Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

a) Régime d'options sur actions

Une charge de rémunération de 5 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024 au titre du régime d'options sur actions.

Attribuées

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, 120 386 options ont été attribuées. Les options attribuées deviennent acquises en trois tranches égales entre le 23 février 2027 et le 23 février 2029 et doivent être exercées avant le 24 février 2031 à un prix d'exercice de 7,64 \$ l'action.

La juste valeur est déterminée à la date d'attribution et chaque tranche est comptabilisée selon un calendrier d'acquisition graduelle des droits sur la période au cours de laquelle les options sont acquises. La juste valeur est évaluée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes en tenant compte des modalités auxquelles ces options ont été attribuées.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des options attribuées au cours de la période.

Taux d'intérêt sans risque	3,59 %
Dividende annuel prévu par action ordinaire	0,36 \$
Durée prévue des options	6
Volatilité attendue	30,71 %

La volatilité attendue est estimée en tenant compte de la volatilité historique moyenne du prix des actions.

b) Régime d'actions liées au rendement (régime d'« ALR ») et régime d'unité d'actions différées (régime d'« UAD »)

Une charge de rémunération de 1 034 \$ a été comptabilisée au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024 au titre du régime d'ALR et du régime d'UAD.

Régime d'actions liées au rendement

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, 164 716 droits d'actions liées au rendement ont été acquis et 794 370 droits d'actions liées au rendement ont été attribués. Les droits d'actions liées au rendement attribués au cours de la période deviendront acquis le 31 décembre 2026.

Régime d'unité d'actions différées

Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2024, 68 779 unités ont été attribuées.

Dividendes

a) Dividendes déclarés

	Périodes de trois mois closes les 31 mars			
	2024		2023	
	(\$/action)	Total	(\$/action)	Total
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	0,0900	18 339	0,1800	36 749
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série A	0,2028	689	0,2028	689
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série C	0,3594	719	0,3594	719

Dividendes déclarés après la clôture de la période et non comptabilisés à la clôture de la période de présentation de l'information financière

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 juillet 2024 :

Date de l'annonce	Date de clôture des registres	Date du paiement	Dividende par action ordinaire	Dividende par action privilégiée de série A	Dividende par action privilégiée de série C
8 mai 2024	30 juin 2024	15 juillet 2024	0,0900 \$	0,2028 \$	0,3594 \$

10. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Variation des éléments d'exploitation hors trésorerie

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Débiteurs	13 036	(2 292)
Charges payées d'avance et autres	(536)	(5 296)
Fournisseurs et autres créditeurs	(14 107)	8 132
Variation des passifs au titre de la participation au partage fiscal	(1 096)	—
	(2 703)	544

b) Renseignements supplémentaires

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Charges financières payées relativement aux activités d'exploitation avant les intérêts sur les contrats de location	(61 374)	(65 895)
Intérêts payés sur les contrats de location relativement aux activités d'exploitation	(3 538)	(4 527)
Intérêts inscrits à l'actif relativement aux activités d'investissement	(10 036)	(2 415)
Intérêts sur les contrats de location inscrits à l'actif relativement aux activités d'investissement	(473)	(103)
Total des charges financières	(75 421)	(72 940)
<i>Transactions sans effet sur la trésorerie liées aux éléments suivants :</i>		
Variation des immobilisations corporelles impayées	(10 250)	(25 763)
Variation des autres actifs non courants	23	(173)
Variation des coûts de développement de projets impayés	(629)	(464)
Réévaluation des autres passifs	(8 170)	11 480
Évaluation initiale des autres passifs	8	433
Actions ordinaires émises par le biais de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	—	1 991

c) Variations des passifs issus des activités de financement

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Variations des prêts et emprunts à long terme		
Prêts à long terme au début de la période	6 281 147	5 759 210
Augmentation de la dette à long terme	123 642	383 629
Remboursement de la dette à long terme	(51 075)	(263 838)
Paiement des frais de financement différés	—	(4 110)
Acquisitions d'entreprises	—	164 262
Attributs fiscaux	(211)	(1 227)
Crédits d'impôt sur la production	(19 017)	(20 929)
Variation des passifs au titre de la participation au partage fiscal liés aux activités d'exploitation	(1 096)	—
Autres charges financières hors trésorerie	11 890	12 588
Écarts de change, montant net	59 936	5 231
Prêts et emprunts à long terme à la fin de la période	6 405 216	6 034 816

11. INFORMATIONS À FOURNIR À L'ÉGARD DE LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DE LA JUSTE VALEUR

Informations à fournir à l'égard de la juste valeur

Autres placements

Le modèle d'évaluation tient compte de la valeur actualisée des paiements prévus selon un taux d'actualisation ajusté pour tenir compte du risque.

Prêts et emprunts à long terme

La juste valeur de chaque instrument d'emprunt est estimée au moyen de pratiques standards du secteur financier conformément auxquelles les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés à des taux d'actualisation calculés selon le taux d'intérêt et les conditions de crédit en vigueur sur les marchés financiers à la date d'évaluation. En ce qui concerne plus particulièrement les instruments à taux fixe, les flux de trésorerie contractuels sont actualisés à un taux de rendement à l'échéance approprié. En ce qui concerne les instruments à taux variable, les paiements d'intérêt contractuels futurs prévus représentent la somme des niveaux futurs prévus de l'indice des taux d'intérêt de référence et de la marge cotée de l'instrument, tandis que les taux d'actualisation représentent la somme des niveaux futurs prévus de l'indice de référence et d'une marge d'escompte appropriée. Les taux de rendement à l'échéance appropriés et les marges d'escompte sont estimés au moyen des cours ou des prix indicatifs disponibles des instruments d'emprunt individuels ou des indices dont le crédit est réputé comparable aux instruments d'emprunt évalués.

Contreparties éventuelles

Le prix d'achat de l'acquisition de Curtis Palmer le 25 octobre 2021 comprenait une contrepartie éventuelle, sous réserve de l'évolution du cours du marché du New York Independent System Operator (« NYISO ») au cours des années civiles 2023 et 2024, qui est limité à 30 000 \$ US. Le calcul de la juste valeur de la contrepartie éventuelle donne lieu à une incertitude de mesure, car les courbes des prix du marché sont établies selon certaines données non observables, notamment les produits tirés de la capacité qui découlent des prix établis lors des enchères de puissance saisonnières du NYISO et des cours des certificats d'énergie renouvelable volontaires.

Swaps de taux d'intérêt

La juste valeur est évaluée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les flux de trésorerie estimatifs sont actualisés au moyen d'une courbe de rendement conçue à partir de sources semblables qui reflète le taux de référence interbancaire pertinent utilisé par les intervenants du marché à cette fin pour fixer le prix des swaps de taux d'intérêt. La juste valeur estimative est assujettie à un ajustement lié au risque de crédit qui reflète le risque de crédit de la Société et de la contrepartie.

Contrats de change à terme

La juste valeur est évaluée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs, qui représente la différence entre la valeur du contrat à l'échéance et la valeur établie selon le taux de change que l'institution financière utiliserait si elle renégociait en date de l'état de la situation financière le même contrat. La juste valeur estimative est assujettie à un ajustement lié au risque de crédit qui reflète le risque de crédit de la Société et de la contrepartie, compte tenu des ententes de compensation, le cas échéant.

Couvertures du prix de l'électricité

La juste valeur des couvertures du prix de l'électricité est évaluée au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Le calcul de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité donne lieu à une incertitude de mesure, car les courbes de prix de l'électricité sont établies selon diverses méthodes et hypothèses qui tiennent compte de certaines données non observables. Au 31 mars 2024, les prix de l'électricité à terme utilisés dans le calcul de la juste valeur étaient les suivants :

En ce qui a trait à la couverture du prix de l'électricité de Phoebe, les prix à terme de l'électricité du réseau ERCOT South devraient se situer à l'intérieur d'une fourchette de prix allant de 28,50 \$ US à 124,51 \$ US le MWh entre le 1er avril 2024 et le 30 juin 2031.

En ce qui a trait aux couvertures du prix de l'électricité de Salvador, les prix à terme de l'électricité du point de prélèvement devraient se situer à l'intérieur d'une fourchette de prix allant de 0,00 \$ US à 191,19 \$ US le MWh entre le 1er avril 2024 et le 31 décembre 2030.

La juste valeur estimative est assujettie à un ajustement lié au risque de crédit qui reflète le risque de crédit de la Société ou de la contrepartie.

De plus amples informations sont fournies ci-dessous en ce qui concerne la méthodologie utilisée pour établir les courbes des prix à terme de l'électricité.

Couverture du prix de l'électricité de Phoebe : La juste valeur de la couverture du prix de l'électricité est tirée des prix à terme de l'électricité qui ne sont pas établis en fonction des données observables du marché pour l'ensemble de la période contractuelle. Les courbes des prix à terme de l'électricité du réseau ERCOT South sont conçues en utilisant diverses hypothèses en fonction des prix historiques du marché et d'une combinaison des prix observables et des cours des courtiers hors cote obtenus jusqu'en juin 2031.

Couvertures du prix de l'électricité de Salvador : La juste valeur des couvertures du prix de l'électricité est tirée des prévisions des prix à terme de l'électricité, lesquelles ne sont pas établies en fonction des données observables du marché. Ces prévisions sont établies à partir de diverses hypothèses en fonction des prix historiques du marché, de l'offre, de la demande et des volumes de congestion observés sur le réseau chilien, ainsi que de modèles économétriques. En outre, comme le volume nominal des couvertures du prix de l'électricité n'est pas déterminé contractuellement, le volume estimé est établi à partir de diverses hypothèses telles que la demande prévue et le volume d'électricité dont on prévoit l'attribution au terme d'enchères de marché.

Réforme des taux d'intérêt de référence

La Société détient des swaps de taux d'intérêt à des fins de gestion des risques qui sont désignés comme des relations de couverture de flux de trésorerie.

Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR »)

La Société détient actuellement des swaps de taux d'intérêt qui ont des parties variables indexées au CDOR. Le 28 juin 2024, les taux CDOR restants d'une durée de 1 mois, de 2 mois et de 3 mois seront abandonnés ou ne seront plus représentatifs. Les swaps et les relations de couverture de flux de trésorerie au taux CDOR de la Société s'étendent au-delà de la date prévue d'abandon du CDOR.

La Société a évalué dans quelle mesure ses relations de couverture de flux de trésorerie sont soumises à l'incertitude liée à la réforme des taux interbancaires offerts (« IBOR »). Les éléments couverts et les instruments de couverture de la Société continuent d'être indexés au CDOR. Les taux de référence sont cotés chaque jour et les flux de trésorerie au taux CDOR sont échangés avec les contreparties de la manière habituelle.

La Société prévoit amorcer la transition vers le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») pour certains éléments couverts et instruments de couverture. Tous les instruments devraient être passés au taux CORRA au cours du deuxième trimestre de 2024. Il existe une incertitude quant au moment et à la manière dont le remplacement pourrait se produire en ce qui concerne les éléments couverts et les instruments de couverture pertinents. Une telle incertitude pourrait avoir une incidence sur la relation de couverture, laquelle pourrait connaître une inefficacité attribuable aux attentes des intervenants du marché quant au moment où le passage du taux de référence IBOR existant au taux d'intérêt de référence de rechange aura lieu. Cette transition pourrait se produire à des moments différents pour l'élément couvert et l'instrument de couverture, ce qui pourrait occasionner une inefficacité de la couverture. La Société a évalué ses instruments de couverture indexés au CDOR en utilisant les cours du marché disponibles pour des instruments fondés sur le CDOR de même nature et d'échéance similaire, et a évalué le cumul des variations de la valeur actualisée des flux de trésorerie couverts attribuable aux variations du CDOR sur une base similaire. Le montant nominal de l'exposition de la Société au CDOR désigné dans les relations de couverture s'établissait à 1 251 237 \$ au 31 mars 2024.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers, soit le risque de marché (par exemple, taux d'intérêt, taux de change et prix de l'énergie), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'objectif de la Société en matière de gestion des risques financiers est de garantir le taux de rendement interne à long terme de ses projets énergétiques en atténuant l'incertitude liée à la fluctuation de certaines variables clés.

La direction est responsable de l'établissement de contrôles et de procédures visant à garantir que les risques financiers sont gérés à des niveaux acceptables. La Société n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

a) Risque de marché

Le risque de marché est lié aux fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix de l'électricité.

12. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs opérationnels

La Société produit et vend l'électricité générée par ses centrales hydroélectriques, ses parcs éoliens et ses installations solaires à des sociétés de services publics ou à d'autres contreparties solvables. La direction de la Société analyse les résultats et gère les opérations en fonction du type de technologie, ce qui donne lieu à des structures de coûts et à des exigences différentes en matière de compétences pour les équipes opérationnelles. Par conséquent, la Société compte trois secteurs opérationnels : a) la production hydroélectrique, b) la production éolienne et c) la production solaire.

Les « produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation. Le « BAIIA ajusté » représente le résultat d'exploitation auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Le « BAIIA ajusté proportionnel » représente le BAIIA ajusté, plus la quote-part d'Innergex du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les lecteurs sont avisés que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS.

À l'exception des produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté proportionnel décrits ci-dessus, les méthodes comptables relatives à ces secteurs sont les mêmes que celles qui sont décrites à la section « Méthodes comptables significatives ». La Société comptabilise à la valeur comptable les ventes intersectorielles et les ventes au titre de la gestion.

Secteurs opérationnels	Période de trois mois close le 31 mars 2024			
	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Produits et crédits d'impôt sur la production sectoriels	74 873	146 022	21 640	242 535
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels sectoriels	80 043	150 317	21 640	252 000
BAIIA ajusté sectoriel	53 034	117 676	18 239	188 949
BAIIA ajusté proportionnel sectoriel	55 881	120 780	18 239	194 900

Ajouts d'immobilisations corporelles	Période de trois mois close le 31 mars 2024			
	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Totaux des secteurs ¹
	495	2 231	23	2 749

1. Les totaux des secteurs comprennent uniquement les projets en exploitation.

Secteurs opérationnels	Période de trois mois close le 31 mars 2023			
	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Résultats sectoriels
Produits et crédits d'impôt sur la production sectoriels	58 829	143 587	15 912	218 328
Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels sectoriels	60 461	148 082	15 912	224 455
BAlIA ajusté sectoriel	40 736	113 481	13 884	168 101
BAlIA ajusté proportionnel sectoriel	40 481	117 079	13 884	171 444

	Période de trois mois close le 31 mars 2023			
	Hydroélectrique	Éolien	Solaire	Totaux des secteurs ¹
Immobilisations corporelles acquises par l'intermédiaire d'acquisitions d'entreprises	—	—	116 411	116 411
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 051	2 910	400	4 361

1. Les totaux des secteurs comprennent uniquement les projets en exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables :

	Période de trois mois close le 31 mars 2024			Période de trois mois close le 31 mars 2023		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits	222 422	9 465	231 887	197 399	6 127	203 526
Crédits d'impôt sur la production	20 113	—	20 113	20 929	—	20 929
Produits et crédits d'impôt sur la production	242 535	9 465	252 000	218 328	6 127	224 455
Résultat d'exploitation	63 019	1 447	64 466	62 969	(774)	62 195
Amortissements	95 158	4 504	99 662	77 337	4 117	81 454
Mise en œuvre de la solution d'ERP	2 511	—	2 511	2 569	—	2 569
Profit réalisé sur les couvertures du prix de l'électricité	4 046	—	4 046	2 225	—	2 225
BAlIA ajusté	164 734	5 951	170 685	145 100	3 343	148 443
Charges non attribuées :						
Frais généraux et administratifs	14 410	—	14 410	18 503	—	18 503
Projets potentiels	9 805	—	9 805	4 498	—	4 498
BAlIA ajusté sectoriel	188 949	5 951	194 900	168 101	3 343	171 444

Secteurs géographiques

Au 31 mars 2024, exclusion faite de ses investissements dans des coentreprises et des entreprises associées, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, la Société avait des participations dans les actifs d'exploitation suivants : 34 centrales hydroélectriques, 8 parcs éoliens et 4 parcs solaires au Canada, 16 parcs éoliens et 1 installation de stockage en France, 3 centrales hydroélectriques, 8 parcs éoliens et 2 parcs solaires aux États-Unis ainsi que 4 centrales hydroélectriques, 3 parcs éoliens, 3 parcs solaires et 1 installation de stockage au Chili. La Société exerce ses activités dans quatre principaux secteurs géographiques, lesquels sont détaillés ci-dessous :

	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2024	2023
Produits et crédits d'impôt sur la production		
Canada	107 112	73 953
États-Unis	70 175	73 459
Chili	33 405	33 624
France	31 843	37 292
	242 535	218 328

	Aux	
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs non courants, à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des actifs d'impôt différé¹		
Canada	3 312 394	3 355 393
États-Unis	2 684 575	2 597 848
Chili	1 614 333	1 585 033
France	721 881	731 897
	8 333 183	8 270 171

1. Comprend les participations dans les coentreprises et entreprises associées.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES

Siège social

1225, rue Saint-Charles
Ouest, 10e étage
Longueuil (Québec)
J4K 0B9
Tél. 450 928-2550
Télec. 450 928-2544
innergex.com

Relations avec les investisseurs
Jean Trudel
Chef de la direction
financière
Naji Baydoun
Directeur - Relations avec
les investisseurs
Tél. 450 928-2550 x1263
relationsinvestisseurs@innergex.com

Agent de transfert et agent chargé de la tenue des registres

Pour toute demande de renseignements concernant les certificats d'actions, le paiement de dividendes, un changement d'adresse, ou la livraison électronique de documents destinés aux actionnaires, veuillez communiquer avec :

**Services aux investisseurs
Computershare inc.**
1500, boul. Robert-
Bourassa, bureau 700
Montréal (Québec)
H3A 3S8
Tél. 1 800 564-6253
514 982-7555
service@computershare.com

Actions ordinaires - TSX : INE

Actions privilégiées de série A - TSX : INE.PR.A

Actions privilégiées de série C - TSX : INE.PR.C

Débtures convertibles - TSX : INE.DB.B

Débtures convertibles - TSX : INE.DB.C

Régime de réinvestissement de dividendes (RRD)

Innergex énergie renouvelable inc. offre un régime de réinvestissement de dividendes (RRD) à l'intention de ses porteurs d'actions ordinaires. Ce régime permet aux porteurs admissibles d'actions ordinaires d'acquérir des actions supplémentaires de la Société en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs dividendes en espèces. Pour plus de renseignements à propos du RRD de la Société, veuillez visiter notre site Web au innergex.com ou communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada, l'agent responsable du RRD. Veuillez noter que, si vous souhaitez adhérer au RRD mais détenez vos actions par l'entremise d'un courtier ou d'une institution financière, vous devez communiquer avec cet intermédiaire et lui demander d'adhérer au RRD en votre nom.

Notes de crédit attribuées par Fitch

Innergex énergie renouvelable inc.	BBB-
Actions privilégiées de série A	BB
Actions privilégiées de série C	BB

Auditeur indépendant

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

This document is available in English.
For an electronic version, please visit our website at innergex.com.
For hard copies, please contact info@innergex.com.